

**LA LETTRE DE GEOSTRATEGIES 2000**

ANCIENS DE CAMBRIDGE □ ANCIENS D'OXFORD □ ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS □ ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR □ ASSOCIATION DES SCIENCES PO □ ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT □ ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) □ ASSOCIATION DES DIPLOMES DU CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE BANQUE □ ASSOCIATION DES CENTRALIENS □ ASSOCIATION DU CONTROLE GENERAL DES ARMEES □ ASSOCIATION DES DIPLOMES DE L'ESSEC □ INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATEGIQUES (IRIS) □ INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE □ INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SECURITE ET DE LA JUSTICE □ INSTITUT SUPERIEUR DES AFFAIRES DE DEFENSE (PARIS II) □ INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE □ SAINT-CYRIENNE □ ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES ET DIPLOMES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

www. geo2000.org

N° 87 JUILLET 2019

**SOMMAIRE**

P. 2 : 1ER FEVRIER 2019 – « LA JUSTICE PENALE INTERNATIONALE AUJOURD'HUI »

MARC PERRIN DE BRICHAMBAUT : JUGE ET SECOND VICE-PRESIDENT A LA COUR PENALE INTERNATIONALE

P. 5 : 21 FEVRIER 2019- « LES DEFIS DU TRANSPORT AERIEN EUROPEEN »

JEAN-MARC JANAILLAC : ANCIEN PDG AIR FRANCE KLM

P. 8 : MARS 2019 – « LES RELATIONS INTERNATIONALES AU MINISTERE DES ARMEES »

VAE HERVE DE BONNAVENTURE : DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DGRIS

P. 11 : MAI 2019 - « LA DIPLOMATIE VATICANE ET SES LIMITES »

PHILIPPE ZELLER : ANCIEN AMBASSADEUR PRES LE SAINT-SIEGE

P. 15 : JUIN 2019 – « POINT DE VUE DES GRANDS GESTIONNAIRES D'ACTIFS SUR L'EUROPE »

JEAN-FRANÇOIS CIRELLI : ANCIEN PRESIDENT DE GDF PUIS DIRECTEUR GENERAL DELEGUE SUEZ , PRESIDENT DE BLACKROCK.

P.19 : JUIN 2019 – PRIX GEOSTRATEGIES 2000 SUR LE THEME : « AU MOMENT OÙ LA REPUBLIQUE DE COREE DU NORD DEFIE LE MONDE, L'AFFRONTLEMENT DES PUISSANCES EN ASIE ORIENTALE N'EST-IL QU'ECONOMIQUE ? ».

**AGENDA**

11 SEPTEMBRE 2019 - « GEOPOLITIQUE DE L'ART ET DE LA CULTURE » AVEC NATHALIE OBADIA – GALERISTE ENSEIGNANTE A L'IEP DE PARIS

11 OCTOBRE 2019 - INTERVENANT CONFIRME : M. KENDAL NEZAN CO-FONDATEUR ET PRESIDENT DE L'INSTITUT KURDE DE PARIS

## "LA JUSTICE PENALE INTERNATIONALE AUJOURD'HUI"

**Le vendredi 1er février, dans les Salons du Palais du Luxembourg, Géostratégies 2000 a organisé un petit déjeuner autour de Marc Perrin de Brichambaut, juge et second vice-président à la Cour Pénale Internationale. Cet ancien Secrétaire Général de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe), qui a une double expérience sur les questions juridiques internationales et sur les questions politico-militaires et stratégiques, a évoqué les actions passées et les évolutions actuelles de cette juridiction permanente, indépendante des Etats. Il nous a apporté un éclairage intéressant sur la vision et le fonctionnement de la Cour, sans éluder les critiques dont elle fait régulièrement l'objet.**

Aujourd'hui, la Chambre d'appel de la Cour Pénale Internationale (CPI), saisie par le procureur, se prononce sur la libération de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, acquittés par la Chambre de première instance, il y a 15 jours. Si nous en avons peu d'écho en France, je peux vous assurer que ce procès, qui dure depuis plus de six ans, est très suivi en Côte d'Ivoire, lance Marc Perrin de Brichambaut. C'est la preuve que cette nouvelle institution permanente, encore fragile et expérimentale, fonctionne.

### UN LONG CHEMINEMENT

Le droit pénal international est constitué d'un ensemble de règles de portée internationale visant à proscrire essentiellement les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. La responsabilité pénale des personnes qui les commettent est engagée, pas seulement celle des Etats.

C'est le Procès de Nuremberg, en 1945, avec à sa tête le Procureur général Robert Jackson, qui a jeté les bases de ce droit mondial, en s'appuyant sur les nouveaux concepts de crime contre l'humanité et de génocide, élaborés respectivement par deux juristes de renommée internationale, Lauterpacht et Lemkin. Ensuite, pendant la Guerre Froide, de nombreux textes comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), la Convention contre le Génocide, puis contre la torture et la Convention de Genève, relative au statut des réfugiés, sont adoptés. Avec, l'idée que tout ceci devait aboutir à la création d'un Tribunal Pénal International.

C'est la guerre des Balkans, en 1993, qui va accélérer le processus. La France et l'Italie obtiennent du Conseil de Sécurité un accord pour créer un Tribunal permanent, financé par le budget des Nations Unies, le TPIY (Tribunal permanent pour l'ex Yougoslavie). S'il fonctionne assez mal au départ, car la guerre fait encore rage, il se met en route en 1995, après les

accords de Dayton, et les premières affaires sont traitées dès 1998.

Il marque le début du passage d'une culture de l'impunité à une culture de la responsabilité et les chefs de guerre serbes comme Karadzic et Mladic, sont condamnés pour génocide et crimes de guerre. Le TPIY, qui a fermé ses portes, fin 2017, a mis en accusation 1671 personnes ; 90 ont été condamnées. Il y a eu 4650 témoins et 10 800 jours de procès. « Ce fut une machinerie lourde et coûteuse, mais elle a eu une valeur exemplaire très forte », commente Marc Perrin de Brichambaut.

Pendant cette même période, le Tribunal Pénal International pour le Rwanda a inculpé 93 personnes et en a condamné 61. Des chiffres très faibles, comparés aux victimes (près de 1 million de personnes), mais c'est un choix délibéré : les juridictions nationales doivent traiter de l'essentiel.

En juillet 1998, le Statut de Rome donne naissance à la Cour Pénale Internationale (CPI). Elle repose sur le principe de complémentarité, qui instaure une relation inédite entre les juridictions nationales et la Cour. Toutefois, ce sont les tribunaux nationaux qui ont la primauté et la souveraineté pour engager les démarches.

### DES DEBUTS CONTRASTES, MAIS ENCOURAGEANTS.

C'est une Cour restreinte (18 juges) et seules 5 affaires peuvent être traitées en même temps. Toutefois, regrette Marc Perrin de Brichambaut, les Etats-Unis, la Russie, Israël n'ont jamais ratifié le Statut de Rome, et d'autres comme l'Arabie Saoudite ou Cuba ne l'ont même jamais signé.

De plus, ajoute-t-il, il est compliqué de combiner justice et paix. Le Président soudanais El Bechir n'a jamais été arrêté, malgré des mandats d'arrêt pour crimes de guerre et contre l'humanité, car les

chefs d'Etat africains refusent d'intervenir lorsqu'il est sur leur sol.

La lutte contre l'impunité doit s'imposer, indépendamment de la souveraineté des Etats, mais c'est encore très compliqué, car non ancré dans les mentalités. La Cour doit naviguer, faire des choix politiques délicats et les juges doivent être impartiaux. Dans le procès de M. Gbagbo, il est très difficile de prouver sa culpabilité. Il avait aussi de faux témoins, mais là, il a été condamné à une amende.

Pour le moment, la majorité des cas vise des affaires africaines, et c'est d'ailleurs le reproche le plus fréquent fait à la Cour, qui ne peut fonctionner sans la coopération active des Etats (ceux où les faits se sont déroulés et ceux qui y ont une influence directe, comme la France en Afrique).

Il n'est pas non plus aisé de faire travailler ensemble des personnes venant de cultures juridiques différentes : la « Common Law » et sa procédure accusatoire, qui prévaut chez les anglo-saxons et le droit civil, plus codifié, avec présence de témoins, que soutient notamment la France.

Il faut reconnaître que sous son impulsion, les Etats intègrent de plus en plus dans le droit national, la poursuite des grands crimes, et font eux-mêmes des poursuites (contre le génocidaire rwandais Kadowa, par exemple), se réjouit Marc Perrin de Brichambaut. Les ressortissants français qui ont commis des crimes de guerre en Syrie, entrent dans le champ de compétences de la CPI, mais c'est la France qui va d'abord les poursuivre.

Le « fantôme de la CPI » est un poids sur les épaules des tribunaux nationaux. Comme en Colombie, lors du procès contre les responsables de la guerre civile. La Cour pouvait intervenir si les dossiers n'étaient pas traités correctement. Et les Accords de la Havane en ont tenu compte, en décidant de poursuivre les responsables des crimes commis.

Concernant la Palestine, il y a de nombreuses demandes, le procureur est souvent saisi, mais jusqu'à présent, le pas n'a pas été franchi, car cela implique des décisions politiques aux lourdes conséquences.

La Cour Pénale Internationale suscite de nombreuses attentes et hante les nuits des dictateurs, car sa saisine débouche souvent sur

des poursuites pénales, conclut Marc Perrin de Brichambaut, relativement confiant en son avenir.

Après ce passionnant exposé, Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, a animé le débat, riche en échanges variés.

**Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : Le sentiment général dans les pays africains est que ce tribunal est très partial.**

**Qu'en pensez-vous ?**

Beaucoup d'affaires africaines, traitées par la Cour Pénale internationale, sont envoyées par des opposants au régime en place, qui contestent sa légitimité. Ce n'est pas à l'initiative du procureur.

Pour certains Chefs d'Etat, la Cour peut devenir gênante. Malgré un mandat d'arrêt ; ils ne se voient pas arrêter le Président du Soudan, El Bechir, lorsqu'il se trouve sur leur territoire.

D'ailleurs, trois pays, le Burundi, la Gambie et l'Afrique du Sud, ont quitté la CPI pour montrer leurs différends.

Il y a actuellement 4 juges africains au sein de la Cour.

**François-Xavier Martin (Président d'honneur de Crédit X Mines, Secrétaire Général et Trésorier de Géostratégies 2000) : Quelle a été la position des administrations américaines successives ?**

**Jean-Louis Pierrel (Relations Universitaires IBM France. Secrétaire Général Adjoint Géostratégies 2000) : Techniquement, Georges Bush aurait-il pu être poursuivi pour les guerres en Irak et Afghanistan ?**

J'ai tout tenté pour faire adhérer les USA, car leur présence donne une autorité plus universelle.

Bill Clinton y était plutôt favorable, mais ensuite, il y a eu un refus catégorique de la part de Bush.

Tant qu'un pays n'a pas ratifié le Statut de Rome, ses ressortissants ne peuvent pas être poursuivis et les Américains veulent avant tout protéger leurs militaires engagés sur le terrain, notamment en Afghanistan. Car cet Etat a adhéré à la CPI et certains crimes (peut-être des dérapages américains) sont du ressort de la Cour.

Ils ont même été plus loin et ont demandé des accords bilatéraux de protection de leurs ressortissants contre la Cour. Certains pays ont signé.

**Raymond Douyère** (*Président de Géostratégies 2000*) : **Quid du Soudan ?**

Ce pays n'a jamais été membre.

Au début, il était plutôt favorable. Puis, quand le procureur s'est intéressé d'un peu trop près au rôle du Ministre de la Défense et du Président et qu'il a lancé des mandats d'arrêt, la coopération a été stoppée net. Le Soudan a résisté à la Cour, il a même trouvé des alliés. Tous les coups étaient permis.

**Francis Babé** : **Le terrorisme entre dans le champ des compétences de la CPI ? La CPI ne pourrait-elle pas jouer un rôle et se substituer à ce qui n'est pas un « Etat kurde » pour juger et condamner les terroristes de Daesh, aux mains des Kurdes ?**

Le terrorisme ne figure pas dans les statuts de la Cour. En revanche, si des actes terroristes débouchent sur des crimes, il peut y avoir saisine. Il y a la question des « revenants ». Ils font toujours l'objet de mandats d'arrêt de leur pays d'origine, qui veulent en savoir plus sur leurs réseaux et leur organisation. Toutefois, pour les crimes en Syrie, la CPI, n'est pas compétente, car la Syrie n'est pas membre. Elle pourrait l'être à la marge, par l'intermédiaire des camps de réfugiés syriens en Jordanie.

Depuis 7 ans, il existe un Mécanisme international impartial, basé à Genève, créé par l'ONU et présidé par une Française Catherine Marchi-Uhel. C'est une belle avancée, car cette structure de recueil de la preuve sanctuarise un vaste ensemble de données et d'informations pour de futurs procès. Notamment pour les crimes de masse commis en Syrie. Mais cela nécessite de fortes ressources, qui font encore défaut.

**Vice-Amiral Jean-Louis Vichot** (*Délégué général de l'UDESCA. Président de l'ADOSM. Vice-Président de Géostratégies 2000*) : **Le crime d'agression entre-t-il dans les compétences de la CPI ?**

Il y a eu une négociation en 2017 pour décider du « sort » de l'agression. Le crime d'agression est entré en vigueur pour ceux qui ont signé un amendement. La France et la Grande Bretagne ont voté contre, car ces deux pays estimaient que

cela allait à l'encontre du monopole du Conseil de sécurité. Les pays africains et les petits pays, comme la Suisse et le Liechtenstein, ont ratifié, car ils se sentent mieux protégés ainsi, mais cela crée un clivage très fort au sein de la Cour.

D'ailleurs, la CPI, qui au départ était une instance unique, a désormais en son sein différents tribunaux. Il y en a un pour le Liban, ou encore le Cambodge. Chacun apporte ses propres références. Mais, pour être juge à la CPI, il faut parler anglais, y compris lorsque les accusés et les avocats s'expriment en français...

**Raymond Douyère** : **Un peuple ou une ethnie peuvent-ils engager une action auprès de la CPI ?**

La réponse juridique est « non », car seuls les Etats et le Conseil de Sécurité peuvent la saisir. Mais, le procureur, à son initiative, peut engager des enquêtes. Et il envisage de le faire au sujet de la minorité musulmane des Rohingyas en Birmanie. Et il est possible que la Cour ait les compétences requises, car on se trouve ici face à une déportation massive de 800 000 personnes vers le Bangladesh. Question prévue dans le Statut de Rome.

Personnellement, je n'ai pas voulu me prononcer, car tout ceci me semble encore très hypothétique et abstrait.

**Pourquoi la CPI n'a émis aucun mandat d'arrêt contre les auteurs du génocide en Tchétchénie, il y a 20 ans ?**

Tout simplement, parce que la Russie n'a pas signé le Statut de Rome et parce que la Tchétchénie ne va pas saisir le Conseil de Sécurité.

**Christophe Bouchez** (*Avocat à la Cour*) : **La CPI a-t-elle déjà été saisie par une autorité contestée d'un Etat ?**

**Quid d'une saisine par M. Juan Guaido au Venezuela ?**

Tous les événements qui se déroulent actuellement sont suivis de très près.

En janvier 2017, six Etats d'Amérique Latine (dont l'Argentine, la Colombie et le Brésil), plus le Canada ont déjà saisi la CPI pour engager des poursuites contre le Venezuela . Ce qui est tout à

fait possible, puisque le pays de Maduro a signé le Statut de Rome.

Si la répression de l'Etat cause de nombreuses victimes, là, les responsables pourraient avoir à répondre à la Cour.

Ce sont des pays qui ont saisi la Cour, cela donne une certaine solennité.

Ce qui n'est pas toujours le cas. Par exemple, en

ce moment, au Nigéria, un candidat à des élections, veut envoyer tous ses opposants à la CPI. Dans les pays de grande violence, l'idée d'envoyer des « responsables » s'expliquer devant la Cour, est souvent évoquée. C'est le côté « fantasmagique » de la Cour...

Marie-Clotilde Hingray

Propos non revus par intervenant

## « LES DEFIS DU TRANSPORT AERIEN EUROPEEN »

**Le jeudi 21 février, Géostratégies 2000 a organisé, dans les salons du Palais du Luxembourg, un petit-déjeuner autour de l'ancien PDG d'Air France-KLM, Jean-Marc Janaillac, qui a brossé un tableau très détaillé du transport aérien européen. Il a analysé les spécificités de ce secteur, ses atouts mais aussi ses vulnérabilités. Et a insisté sur la nécessité de prendre en compte les nouveaux enjeux qui apparaissent et qui auront un impact majeur sur le développement futur de ce secteur.**

Le transport aérien est une activité récente, fragile et peu rentable. C'est en ces termes que Jean-Marc Janaillac aborde son sujet, exemples à l'appui. En 1914, premier vol avec passagers, en Floride, entre Saint Pétersbourg et Tampa. En 1918, inauguration de la première ligne aérienne régulière (New York-Washington) ; 1919, premier vol de l'Aéropostale et première liaison commerciale internationale (Londres-Paris). Cette même année, KLM est créé, plus ancienne compagnie aérienne au monde. Avant-guerre, le rayon d'action était encore très limité. Avec 30 passagers à bord, la vitesse ne dépassait pas les 300 kilomètres par heure. Et il fallait prévoir au moins deux escales pour traverser l'Atlantique. Mais, après 1945, grâce aux retombées des avancées militaires, les progrès sont fulgurants. Arrivée en 1952 du premier turboréacteur et du Boeing 707 qui vole à 970 kilomètres heure. Son rayon d'action est de 7600 kilomètres (multiplié par 3,5) et il peut emporter 130 passagers.

### **FORTE CROISSANCE ET CONCURRENCE TRÈS VIVE**

Désormais, la vitesse n'est plus une priorité, remarque Jean-Marc Janaillac. Les efforts se portent sur l'efficacité des moteurs et la légèreté de la carlingue. Le Boeing 777, avec ses 370 passagers, consomme 2 litres au 100 kilomètres, soit 20% de moins que la génération précédente.

Les compagnies aériennes qui ont affiché en 2018 un chiffre d'affaires global de 824 milliards de dollars (soit 3,5% du PIB mondial), sont un facteur et un vecteur de la mondialisation.

Le nombre de passagers explose (4 milliards en 2018) et devrait doubler d'ici 2036. Le trafic aérien suit ainsi une courbe ascendante (entre 4,6 et 4,9%), concentrée surtout sur l'Asie Pacifique (+4%) ; l'Afrique (+6%) et dans une moindre mesure, l'Atlantique Nord (2,5%). En 2022, la Chine dépassera les USA et deviendra le premier marché aérien mondial.

En revanche, la rentabilité reste un point noir. Entre 1945 et 2015, le transport aérien n'a jamais connu deux années de suite de profits. L'année 2016 inverse la tendance, grâce à la baisse des prix du pétrole et à une politique de consolidation interne des compagnies. En 2018, les bénéfices étaient de 38,4 milliards de dollars (contre 34,5 en 2017) et le taux de remplissage record (81,4%). La rentabilité moyenne avoisine les 6% (12% aux USA et 6% en Europe). Toutefois, nuance Jean-Marc Janaillac, les constructeurs et les motoristes dégagent une plus grande marge. Les compagnies, quant à elles, font face à une très forte concurrence. Il n'y a pas de barrières à l'entrée. Donc, il n'est pas très compliqué de monter un projet. Ensuite, c'est une activité « cash positive », les passagers paient avant de monter. Mais, à la sortie, il y a souvent des désillusions et les gouvernements doivent soutenir leurs compagnies

nationales. Ainsi, Alitalia a coûté 6 milliards d'euros aux contribuables italiens et 1 milliard à ses actionnaires successifs.

Les facteurs extérieurs, notamment économiques, ont un gros impact sur les résultats. Comme le prix du pétrole (25 à 30% des dépenses d'une compagnie) et les taux de change (pour Air France 1/3 des dépenses est facturé en dollars), qui sont très fluctuants. Mais, il faut aussi prendre en compte les événements politiques (terrorisme, guerres...), liés à la santé publique (épidémies) et au climat (tsunamis, éruption de volcans...).

Le transport aérien est également une activité stratégique très réglementée, rappelle Jean-Marc Janailac, Il est régi par les Convention de Varsovie (1929) et de Chicago (1944), qui a débouché sur la création de l'OACI, organisation des Nations Unies, basée à Montréal. Deux règles essentielles se dégagent : la totale souveraineté des Etats, la réglementation des droits de trafic, basée sur un système d'accords bilatéraux. Par exemple, pour les liaisons entre la France et le Brésil, tout était précisément fixé : Les compagnies assurant les vols, les aéroports desservis, le nombre de fréquences, les prix et parfois même, le partage des recettes. Ce système a perduré jusqu'en 1978 aux USA et 1987 en Europe, jusqu'à l'ouverture à la concurrence de ce secteur. Ce mouvement de déréglementation s'est achevé en 1997 en Europe, avec, en parallèle, des « accords à ciel ouvert ». Par exemple, entre les USA et l'Europe, toutes les compagnies peuvent effectuer autant de vols qu'elles le souhaitent, dans les deux sens. En parallèle, les privatisations se sont enchaînées. Les compagnies étatiques étant désormais peu nombreuses (en Chine, Russie, au Moyen Orient). Toutefois, le capital des nouvelles compagnies privées doit être détenu majoritairement, par des investisseurs nationaux.

Ce qui se comprend puisque de nombreux intérêts économiques, culturels et politiques sont en jeu, précise Jean-Marc Janailac.

Actuellement, deux grands types d'acteurs se partagent le ciel, les compagnies traditionnelles et les « low cost ». Les compagnies nationales, privées aux USA, plus ou moins publiques ailleurs, ont un réseau international et domestique. Avec un « hub », qui leur permet de remplir leurs long-courriers avec des passagers venant de moyen-courriers, même si ce modèle évolue, et si de plus en plus de longs courriers viennent alimenter d'autres vols long courrier. C'est le modèle de développement d'Emirates, qui relie Europe, Asie et Océanie. A Roissy, l'un des « hubs » les plus puissants en Europe, 1500 avions atterrissent

et décollent chaque jour et plus de 100 000 passagers y transitent, dont la moitié en correspondance.

## RELEVER LES ENJEUX DU XXIème SIÈCLE

Aux États Unis, après une guerre commerciale sans merci, qui a vu disparaître Pan Am, TWA, Eastern Airlines, une restructuration sévère sous la protection du Chapitre 11, existe aujourd'hui une forte concentration : 77% du marché domestique américain est désormais entre les mains des 5 plus gros transporteurs (American, Delta, United, Southwest et Alaska Airlines). En revanche en Europe, malgré le mariage Air France-KLM (2004), l'absorption par Lufthansa, de Brussels Airlines, de Swiss et d'Austrian Airlines, la naissance d'IAG (British Airways, Iberia, Air lingus, Vueling), la part de marché de ces 3 premiers groupes n'est que de 51%. Cette situation face aux Américains, vient du fait qu'il n'y a pas eu de vraies fusions, explique Jean-Marc Janailac. pour des raisons sociales (les réglementations sont différentes d'un pays à l'autre ; tout comme les droits de trafic) mais surtout culturelles et politiques. Chaque pays veut à tout prix conserver son transporteur national.

Toutefois, la joint-venture Air France-KLM-Northwest est une initiative intéressante. Tout peut y être décidé en commun (les prix, les horaires, le nombre de vols...). Participer à l'une des trois grandes alliances. Sky Team (Air France, KLM, Delta...); One World (British Airways, American, Qatar Airways...) et Star Alliance (Lufthansa, United Airlines...) est également indispensable. Cela permet d'exploiter des synergies aéroportuaires, de mettre sur pied un réseau mondial avec des programmes de fidélité et des offres privilégiées pour les clients et de renforcer sa position dans un contexte tumultueux.

En effet, le « Hub » de Roissy risque d'être fragilisé par l'essor des avions plus petits (Boeing 777 et Airbus A320), qui transportent moins de passagers et peuvent proposer des vols directs de plus en plus longs. Par ailleurs, avec l'essor des nouvelles technologies, chacun peut organiser son voyage, ce qui bouleverse la donne. Et les compagnies low cost, méprisées au départ, sont de plus en plus redoutables. South West aux USA, Ryanair (1984) et Easy Jet suivent toutes le même schéma, très simple. Pas de hub, un seul type d'avion, utilisé au maximum et les activités d'escale externalisées. Conséquence : un toucher Easy Jet revient à 1200 euros contre 3000 euros pour Air France ! Ryanair est devenu le premier transporteur européen, avec 15% de part de marché.

Les compagnies du Golfe, outils stratégiques de développement économique de leurs États, sont aussi de sérieux concurrents. Emirates a un chiffre d'affaires de 23 milliards de dollars et 260 avions (seulement

170 pour Air France/KLM). Qatar Airways dispose de 93 avions et Etihad de 100. Toutefois, ces nouveaux géants, qui sont fortement subventionnés par leurs Etats respectifs, n'obéissent pas aux mêmes règles, déplore Jean-Marc Janaillac, qui conclut en insistant sur les trois grands défis actuels.

Celui des infrastructures. Il devient très difficile de construire de nouveaux aéroports (Notre Dame des Landes, sites au Japon). Sous la pression de l'opinion publique, des projets sont abandonnés, excepté en Chine, où n'y a jusqu'à présent aucune limitation.

Celui de la digitalisation, qui va donner un rôle accru aux GAFA, qui pourraient gérer les relations clients directement, en lieu et place des compagnies.

Et celui de l'environnement. Le transport aérien, qui émet 3% des émissions mondiales des gaz à effet de serre, se mobilise pour fabriquer des avions plus "propres » et les compagnies vont devoir acheter des crédits carbone pour compenser une partie de leur empreinte écologique.

Après cet exposé très intéressant, le Vice-Amiral Jean-Louis Vichot a animé le débat, comme à l'accoutumée, fut riche en échanges.

**François-Xavier Martin** (Président d'honneur de Crédit X-Mines. Secrétaire Général et Trésorier de Géostratégies 2000)

**Jean-Claude Gibling** (Directeur Marketing Air France) :

**Que pensez-vous de l'opportunité et de la faisabilité de taxer le kérosène, au nom de l'écologie et de l'équité fiscale ?**

Cela va provoquer une distorsion de concurrence. Si l'on taxe le kérosène, comme le réclame une partie de l'opinion publique, c'est la mort des vols domestiques. Air France est déjà en très lourdes pertes sur ce secteur. La seule ligne rentable est Toulouse.

Ce sera très facile pour les compagnies étrangères de faire le plein à Londres ou Francfort.

Ce sujet est très facile à exploiter politiquement mais les conséquences peuvent être désastreuses.

**Francis Babé** (Sciences Po- IHEDN) : **Claude Frauly** (IBM) :

**Comment analysez-vous l'arrêt de l'Airbus A 380 ? Est-il irréversible ?**

L'exploitation d'un A380 est compliquée : au lancement, le coût au siège était moins important que ses concurrents, donc élément positif mais le risque économique est plus fort : si l'avion ne remplit pas, cela engendre des pertes.

Cela a à peu près bien fonctionné jusqu'à l'arrivée du Boeing 777, qui a un coût au siège plus bas., l'Airbus A380 ne se justifie pleinement que dans des aéroports sursaturés, donc tout cela reste très limité.

**Souhaitez-vous une harmonisation fiscale et sociale en Europe ?**

Ce point est fondamental. Actuellement, Ryanair viole sciemment toutes les règles du droit social européen. Le personnel navigant n'est pas salarié, mais auto-entrepreneur...

Il y a des actions dans différents pays devant les tribunaux, mais cela prend du temps.

Et puis, il y a le problème du coût social en France. Le coût à l'heure des pilotes est supérieur à la quasi-totalité de celui des concurrents. Il faut également y ajouter les charges sociales. 42% en France contre 17% en Allemagne. 400 millions d'euros de différence avec l'Allemagne ; 1 milliard avec Emirates !

C'est une charge très pénalisante pour une activité que l'on ne peut pas délocaliser.

**Vice-Amiral Jean-Louis Vichot :**  
**Va-t-on vers une évolution des règles sociales en Europe ?**  
**Y a-t-il des revendications de droit de trafic de la Chine sur l'Asie du Sud Est ?**

Les tribunaux commencent à se saisir du problème des cotisations sociales chez Ryanair mais la base du problème est le financement du modèle social français.

On ne peut pas faire de parallèle avec les revendications de souveraineté en Mer de Chine méridionale. Il n'y a pas les mêmes risques avec le transport aérien, mais il faut reconnaître que l'espace aérien chinois est très réglementé et qu'il y a de fortes restrictions.

**Jean Mallot** (Contrôleur Général Économique et Financier. Ministère de l'Économie et des Finances) :  
**Que pensez-vous de la privatisation d'ADP ? Faut-il s'inquiéter des appétits des Chinois, partout dans le monde ?**

Les Chinois ne sont pas très présents en Afrique. Et à Toulouse, ils sont repartis.  
Je ne pense pas qu'ils soient intéressés par ADP.

L'État français a encore beaucoup de prérogatives sur ADP. Il est plus gourmand que n'importe quel fonds de pension. Les tarifs d'ADP sont parmi les plus chers du monde.

La privatisation devra obéir à des règles. Pour l'instant, on ne connaît pas la stratégie choisie. Va-t-on maximiser le chèque de l'investisseur ou donner plus d'oxygène aux compagnies ?

Tout dépend du cahier des charges de l'appel d'offres.

**Dominique Lapprand (Lapprand International) : Le transport aérien est soumis au facteur humain (les pilotes).  
Ce paramètre va-t-il évoluer avec la massification et l'automatisation ?**

Certes, la majorité des accidents vient encore des erreurs humaines.

Des questions commencent à poindre, comme : A-t-on encore besoin de deux pilotes dans un cockpit ?

L'aspect psychologique joue un grand rôle. Pour la voiture, le train, la mécanisation est naturelle. Pour l'avion, ce n'est pas encore intégré par les passagers.

Concernant la massification, des limites vont apparaître, mais pour le moment, elle augmente encore. Ceci est lié au tourisme international (2/3 des vols).

Tourisme et environnement sont étroitement liés, avec la problématique du « sur tourisme ».

Doit-on limiter la fréquentation de certains sites ? Mais quand, comment, où ?

**Jean-Louis Pierrel (Relations Universitaires IBM France. Secrétaire Général Adjoint Géostratégies 2000) :**

**Quel va être l'impact du Brexit ?**

**Air France est l'une des compagnies les plus chères, mais elle ne fait pas partie des plus sûres. Qu'en pensez-vous ?**

Avec le Brexit, la Grande Bretagne ne fera plus partie du ciel européen, mais les vols ne s'arrêteront pas pour autant.

L'aviation civile britannique devra signer des accords avec toutes les aviations civiles européennes. Mais des problèmes vont surgir. Normalement, après le Brexit, Easy Jet ne devrait plus avoir le droit de faire des vols Paris-Toulouse.

Pour les groupes qui ont des capitaux à majorité européenne, comme IAG, le Brexit va changer la donne et il faudra trouver une solution pour Iberia, par exemple.

Les conséquences seront fortes pour les compagnies britanniques qui volent en Europe et pour celles qui ont des participations britanniques dans leur capital comme Air France et Virgin.

Concernant le coût, certaines compagnies américaines sont plus chères, mais, il est vrai que chez Air France, l'entreprise doit payer à la fois des salaires élevés et la protection sociale.

Pour la sécurité, c'est une question très compliquée. C'est souvent une accumulation de petits éléments qui provoque des accidents.

Marie-Clotilde Hingray

## "LES RELATIONS INTERNATIONALES AU MINISTRE DES ARMEES"

Le mardi 19 mars, Géostratégies 2000 a reçu le Vice-amiral d'Escadre Hervé de Bonnaventure, autour d'un petit-déjeuner organisé dans les salons du Palais du Luxembourg.

Directeur Général adjoint de la DGRIS, il nous a présenté les missions de cette nouvelle direction et a insisté sur le rôle clé qui lui était confié, en cette période très incertaine, sur le plan stratégique international. Il a salué également la forte implication de la France au sein de l'OTAN et s'est félicité de la nouvelle impulsion donnée à la défense européenne.



La Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS), créée le 1er janvier 2015, pilote l'action internationale du Ministère des Armées, en y associant l'État-major des Armées, la Direction Générale de l'Armement (DGA) et le Secrétariat Général à l'Armement (SGA), explique, dès le début de son exposé, le Vice-Amiral d'Escadre Hervé de Bonnaventure.

Ancienne Délégation aux Affaires Stratégiques (DAS), elle compte 210 personnes et répond à une volonté de rénover la fonction « Relations Internationales » et de mieux la coordonner. De la rationaliser également, en renforçant la cohérence, en évitant les doublons et en permettant une meilleure identification des responsabilités au sein du Ministère des Armées. Nous n'empêtons pas sur les compétences des autres acteurs, nous apportons l'étage stratégique. L'Etat-Major des Armées était un peu réticent au départ, car il craignait que les opérations militaires ne lui échappent. Mais nous ne nous immisons pas du tout dans ces questions et nos relations sont désormais apaisées, déclare Hervé de Bonnaventure. Par exemple, nous avons uni nos forces pour parvenir à un accord de partenariat stratégique pour la construction de 12 sous-marins pour l'Australie, signé en février dernier. La DGA a apporté son expertise. La DGRIS a convaincu Sydney de se doter de cette force, pour des raisons de dissuasion stratégique.

Nous établissons des dialogues avec nos partenaires étrangers et essayons de les influencer en cas de crises. Nous assurons la continuité de la veille stratégique, notamment pour ce qui concerne le cyber espace et nous préparons actuellement la mise à jour du « Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale ». Nous travaillons étroitement avec chaque chef d'Etat-Major et nous imprégnons des cultures différentes, ce qui est très enrichissant. Nous avons aussi autorité sur le réseau des 88 missions de la Défense de l'étranger, soit 300 personnes. Nous jouons également un rôle auprès de l'OTAN, de l'ONU et de l'Union Européenne.

## DES POSTURES MENAÇANTES

Notre environnement stratégique se durcit, affirme Hervé de Bonnaventure, avec la montée en puissance des ambitions chinoises, qui sont désormais la priorité des Américains, au même titre que la question de la Corée du Nord et du terrorisme, le gouvernement Trump estimant que les tensions avec la Russie et l'Iran sont désormais sous contrôle. Pourtant, observe-t-il, la Russie a des postures d'intimidation de plus en plus fortes, en Géorgie, en Ukraine, en Syrie et en Libye et aussi dans le cyber espace. La course aux armements a repris de plus belle. Le monde occidental a augmenté ses dépenses de 2,5 % ces 2 dernières

années, ce qui est peu, comparé au monde indopacifique (plus 8 % en 3 ans et plus 50 % en 10 ans). En une décennie, le budget militaire chinois a été multiplié par 3. Il est passé de 7 à 13 % des dépenses militaires mondiales. 156 milliards d'euros pour 2019, soit encore 4 fois moins que celui de Washington (715 milliards de dollars). Ces investissements répondent à une volonté de défendre le territoire chinois pied à pied et expliquent leurs différends avec leurs voisins en Mer de Chine Méridionale, même si les tensions diminuent. La liberté de circulation y est toujours ouverte. La Chine obéit à cette même logique lorsqu'elle hausse le ton face aux partisans de l'indépendance de Taiwan, tout en réaffirmant qu'elle n'a aucune politique de conquête. Elle veut également s'ouvrir de nouveaux marchés à l'export pour son armement.

Les sujets d'inquiétude se multiplient, avec la dissémination technologique d'une part, et les ruptures, d'autre part, qui entraînent une érosion de la supériorité occidentale traditionnelle. La multipolarité nucléaire, avec un nombre croissant d'acteurs et la remise en cause du Traité de Non-Prolifération Nucléaire, ne sont pas à prendre à la légère.

Ce contexte a un impact sur notre politique, martèle Hervé de Bonnaventure. On constate une forte augmentation des risques d'escalade et, en parallèle, un affaiblissement du multilatéralisme.

Partout, les arsenaux se renforcent. Toutefois, le risque de déclassement stratégique de l'Europe est réel. Depuis des années, nos budgets de la Défense diminuent. La Grande-Bretagne est à la 5<sup>ème</sup> place mondiale, la France à la 6<sup>ème</sup>, l'Allemagne à la 9<sup>ème</sup> et l'Italie à la 13<sup>ème</sup>. L'Allemagne, qui s'était engagée à consacrer 1,5 % de son PIB aux dépenses militaires en 2025, revoit ses objectifs à la baisse, en raison du ralentissement économique.

Ceci est d'autant plus alarmant que nous affrontons de nouveaux défis exogènes, des tensions avec la Russie. La décision américaine de suspendre le Traité du Ciel Ouvert sur la limitation des armements ; la sortie du traité FNI sur le désarmement nucléaire, à la fois par Washington et Moscou, ne vont pas dans le bon sens. L'Europe pourrait même devenir le théâtre d'influence, voire d'affrontement entre les Etats-Unis et la Russie. Même si la France a appelé à un réveil stratégique, les Européens restent trop passifs. Ils doutent de plus en plus de l'automatisme de la riposte de l'allié américain, qui réclame surtout un partage du fardeau. Pour l'heure, les dépenses de défense américaine en Europe n'ont pas baissé, nuance Hervé de Bonnaventure.

Le Président Macron souhaite un objectif d'autonomie stratégique nationale, un *leitmotiv* ancré en France

depuis De Gaulle, mais cela effraie nos voisins qui craignent un affaiblissement de l'OTAN. A tort, car tout ceci est compatible. Nous devons être des partenaires et non des vassaux au sein de l'OTAN. D'ailleurs, la France joue un rôle modèle. Elle déploie 300 soldats au sein du bataillon multinational de l'OTAN dans les Pays Baltes, elle fait partie de la « police du ciel » dans cette région et a décidé de participer, à hauteur de 10 %, à la nouvelle initiative « 4X30 », qui vise à renforcer les capacités de réaction rapide de l'Alliance contre une éventuelle opération militaire de la Russie. Grâce à ce dispositif, l'OTAN devra être capable de déployer 30 escadrons, 30 navires et 30 bataillons en 30 jours.

## UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Simultanément, des facteurs endogènes de déstabilisation de l'Europe s'intensifient avec la montée des extrêmes, des populismes (en Italie, en Hongrie, en Pologne...). Le repli nationaliste triomphe (avec le Brexit, l'attrait sécessionniste en Catalogne et en Ecosse) et la manipulation des informations, avec les « fake news » fait rage. Il faut aussi se méfier de certaines coopérations, avec la Chine notamment, et ne pas laisser nos fleurons technologiques nous échapper. De plus, les priorités européennes varient en fonction des pays. Aucun consensus n'a été trouvé pour la « Mission Sophia », cette opération navale européenne dont le but était de lutter contre le trafic des passeurs en Méditerranée et de secourir les migrants. L'achat d'avions F35 par la Belgique a été un très mauvais coup pour la Défense européenne et reflète notre trop forte dépendance vis-à-vis des États-Unis. Par ailleurs, la mise en œuvre du PESCO, un nouveau projet de défense européen, avec une coopération structurée et permanente, déçoit. Pour y remédier, se réjouit Hervé de Bonnaventure, le Président Macron a lancé en 2018 « l'Initiative Européenne d'Intervention », un noyau dur de pays volontaires (10 membres actuellement), pour forger une culture stratégique commune, renforcer les capacités de l'Europe à agir ensemble. L'idée est de se réunir autour d'objectifs concrets et pragmatiques, de partager les travaux (retours d'expérience, exercices d'anticipation) et d'obliger à un dialogue, ce qui devrait accélérer la prise de décision au niveau européen et promouvoir l'autonomie militaire du groupe.

En Afrique, qui compte de nombreuses zones de conflits potentiels, le Maghreb et le Sahel demeurent une priorité. Les gouvernements sont trop faibles, les mouvements terroristes, notamment au Mali, sont une source d'instabilité et ont un impact négatif sur des pays voisins comme le Burkina Faso et le Niger. La grave crise humanitaire qui touche les pays riverains du Lac Tchad est aussi très préoccupante, tout comme la situation en Libye. Le Golfe de Guinée est

également à haut risque. Tous les trafics (drogue, armement, médicaments...) passent par là. Il y aura bientôt une pénurie de matières premières. Si rien ne bouge, les stocks de poisson seront décimés d'ici 50 ans, alors que la population aura doublé.

La zone Indopacifique doit aussi être au cœur de notre politique. La France est une « nation indopacifique », avec 1,5 millions de nos ressortissants vivant dans nos collectivités ultra-marines. Nous y possédons aussi une immense zone économique exclusive. En 2018, Paris a proposé un axe « indopacifique » pour développer avec les Etats de la région des interdépendances utiles, des actions communes pour une sécurité commune. Car nous partageons les mêmes priorités stratégiques et devons affirmer notre présence (8600 militaires français) pour contrer les convoitises de la Chine, sa puissance et son influence énormes, qui inquiètent des pays comme l'Australie et le Japon.

La France est une puissance moyenne, mais avec un rayonnement global, conclut Hervé de Bonnaventure. Elle a la volonté farouche de défendre l'autonomie stratégique européenne, non contre l'OTAN, mais en agissant de concert avec cette alliance.

L'intervention du Vice-Amiral Hervé de Bonnaventure a été suivie par un débat animé par Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000.

**Claude Frauly (IBM) : Les journaux chinois ont annoncé la participation du porte-avions Charles de Gaulle aux prochaines manœuvres navales chinoises. Pouvez-vous confirmer ?**

C'est un message de désinformation, une manipulation orchestrée par les Chinois. Il faut la plus grande vigilance. La marine chinoise est de plus en plus puissante. Elle se déplace beaucoup, même jusqu'en Arctique, en Méditerranée. Elle a la capacité de se déployer. Elle est aussi très présente à Djibouti, où elle y fait des manœuvres tout à côté des nôtres.

Il faut maintenir le dialogue avec la Chine, c'est indispensable.

**François-Xavier Martin (Président d'honneur de Crédit X Mines. Secrétaire Général et Trésorier de Géostratégies 2000) : Que pensez-vous de la proposition de lancer un porte-avion européen ?**

**Jean-Louis Pierrel (Relations Universitaires IBM France. Secrétaire Général Adjoint Géostratégies 2000) : La France peut-elle se passer d'un deuxième porte-avions ?**

Il est certain que la France a besoin d'un deuxième porte-avions, mais les priorités économiques l'emportent. Pour se rassurer, on nous dit que nous avons toujours un porte-avions disponible, puisque nous avons une alliance, dans ce domaine, avec la Grande-Bretagne, mais ce n'est pas très convaincant...L'idée du porte-avions européen est intéressant, mais reste à l'état de projet. C'est très compliqué. On pourrait commencer par intégrer des pilotes étrangers dans un équipage national, comme on l'a déjà fait pour des hélicoptères, avec des pilotes allemands.

Avant tout, il faudrait mettre sur pied des industries européennes d'armement.

**Roger Cukierman (R. Cukierman Conseil) : Verra-t-on un jour une armée européenne, face aux empires américains, chinois et russe ?**

**Alexis Grenier (Président de Moss) : A l'heure du Brexit et du populisme en Europe, l'Europe de la Défense a-t-elle un avenir ?**

Je ne crois pas que les Américains vont quitter l'OTAN et laisser les Européens seuls. Washington est convaincu de l'intérêt de l'alliance. L'armée européenne peut être une idée pour stimuler

les différents partenaires, lancer une dynamique, mais c'est très difficile car l'Europe est une Union de pays et non pas une Fédération avec un commandement unique.

**Les Britanniques vont-ils être exclus du système Galileo, programme de navigation par satellite, concurrent du GPS américain, à cause du Brexit ?**

Les Britanniques expriment leur indignation, mais c'est légal, car, avec le Brexit, ils ne peuvent plus être un partenaire comme un autre. Cette décision obéit à la loi de protection du secret.

Après le Brexit, il faudra inventer une nouvelle relation avec ce nouvel Etat tiers que sera la Grande-Bretagne.

Toutefois, sur le plan militaire, la Grande-Bretagne est la nation européenne la plus proche de la France. Nous partageons les mêmes intérêts vitaux et ceci a été réaffirmé dans le traité de Lancaster House.

Marie-Clotilde Hingray

## « LA DIPLOMATIE VATICANE ET SES LIMITES »

**Le mardi 14 mai, Géostratégies 2000 a reçu, autour d'un petit-déjeuner organisé dans les Salons du Palais du Luxembourg, Philippe Zeller, ancien Ambassadeur près le Saint Siège. Ce diplomate, qui fut également ambassadeur en Hongrie, en Indonésie et au Canada, nous a plongés dans les coulisses du Vatican. Il a retracé l'histoire de cet Etat, petit par la superficie, mais très influent sur la scène internationale. Et a analysé les rouages de sa diplomatie, active et engagée, mais dont l'influence reste à démontrer...**

« J'en ai engrangé des souvenirs pendant ces deux années auprès du Saint Siège » reconnaît, d'emblée, Philippe Zeller, « Notamment lors des trois visites présidentielles françaises ».

François Hollande est venu durant l'été 2016, endeuillé par les attentats de Nice et du Père Jacques Hamel assassiné dans l'église de Saint Etienne du Rouvray, puis un an plus tard, pour les 60 ans du Traité de Rome. Emmanuel Macron, en juin 2018, une semaine avant mon départ et plus d'un an après son élection, ce qui peut sembler un peu tardif, si on le compare à Donald Trump, qui a rencontré le Pape

deux mois après son entrée à la Maison Blanche. Mais, en même temps, il a frisé le record de l'entretien le plus long, soit 55 minutes.

## LE POIDS DE L'HISTOIRE

Pour mieux éclairer mes propos, je vais replacer l'Eglise catholique dans le monde, à partir d'éléments statistiques, déclare Philippe Zeller. Elle compte 1 milliard 300 millions de fidèles, et si l'on ajoute les autres confessions chrétiennes (protestants, anglicans et orthodoxes), cela représente un tiers de l'humanité.

Un catholique sur deux est américain (48%). L'Europe arrive à la seconde place (22%) mais l'augmentation est y très faible (1% par an), par rapport à l'Afrique, (+23% entre 2010 et 2016), soit 17% du nombre de catholiques. L'Asie, quant à elle, reste aux alentours de 12%. Dans le peloton de tête des grands pays catholiques, on trouve le Brésil (172 millions de baptisés), le Mexique (110 millions), les Philippines (83 millions), les USA (72 millions), l'Italie et la France (48 millions). En Afrique, les pays les plus catholiques sont le Nigéria, l'Ouganda et l'Angola. En Chine, les chiffres sont très bas, moins de 20 millions.

Un million de personnes sont engagées dans l'exercice de la vie religieuse active, dont 500 000 prêtres. En France, il y en a 15 000, mais une grande majorité a plus de 65 ans et le nombre de séminaristes reste à un niveau très faible (100 par an). Il y a aussi 500 000 religieuses, éparpillées dans d'innombrables congrégations et engagées dans les domaines de l'éducation, la santé et l'action sociale. On dénombre 5000 diocèses, et donc 5000 évêques. En France, il y en a 120, ce qui est à peu près l'équivalent du nombre de préfets. Les évêques représentent l'épine dorsale de l'Eglise. Ce sont des acteurs privilégiés de la vie locale, des observateurs de la société, très impliqués également dans la construction européenne.

Le Saint Siège jouit d'une souveraineté morale et spirituelle, mais aussi internationale. C'est d'ailleurs la seule religion qui bénéficie de ce statut et qui lui donne une dimension essentielle, remarque Philippe Zeller. Tout a débuté avec l'accord de Quierzy en 754, lors du règne de Pépin Le Bref. Le Pape a accepté de reconnaître la dynastie Carolingienne (et a donc légitimé le renversement des Mérovingiens) et en échange, Pépin le Bref lui a accordé des terres autour de Ravenne. Un territoire sur lequel le Pape va exercer sa souveraineté temporelle et qui deviendra, jusqu'au milieu du 19ème siècle, les Etats Pontificaux. Ils sont dotés d'un gouvernement civil, avec un Premier Ministre civil et la population approche les 4 millions de personnes. Certains papes vont d'ailleurs jouer un grand rôle diplomatique, comme Alexandre VI, qui, par le Traité de Tordesillas de 1494, va partager le Nouveau Monde de la conquête entre Espagnols et Portugais.

Dès 1530, les premiers ambassadeurs auprès du Pape sont nommés par François 1er et Charles Quint. Mais, en 1860, les armées du Roi Victor Emmanuel conquièrent les Etats Pontificaux et en 1870, elles enfoncent le mur Aurélien, le dernier rempart, et entrent dans Rome. Pie IX se considère prisonnier. C'est la fin de la souveraineté temporelle des papes. Cependant, les Etats catholiques continuent d'avoir des relations diplomatiques avec le Saint Siège. La France, qui a la plus ancienne ambassade permanente, va toutefois rompre ses relations

diplomatiques en 1904, après le vote de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans un climat très anticlérical. Il faudra attendre 1922 pour un retour à la normale et la nomination d'un nouvel ambassadeur, remarque Philippe Zeller, qui a eu 110 prédécesseurs, parmi lesquels Chateaubriand.

Certains papes continuent d'exercer une certaine influence, comme Léon XIII, qui fut médiateur dans un différend territorial entre l'Allemagne et l'Espagne (à propos des Iles Carolines).

En 1922, Mussolini marche sur Rome et en 1929, il signe les Accords du Latran avec le Cardinal Gasparri. L'Italie indemnise le Saint Siège. Un nouveau Concordat est signé, avec reconnaissance de la souveraineté territoriale de l'Etat de la Cité du Vatican et de deux hymnes nationaux. Enfin, Rome devient officiellement la capitale de l'Etat italien.

Immédiatement, le Vatican entre dans des organisations internationales, comme l'Union Postale Universelle et l'Union Internationale des Télécommunications, mais rejette l'idée d'adhérer à la SDN. Après Pie XI, qui combat le fascisme et le nazisme dans ses encycliques, et Pie XII, très contesté pendant la seconde guerre mondiale, Jean XXIII, avec le Concile, fait entrer l'Eglise catholique dans le 20ème siècle. Cette dernière reconnaît que son rôle n'est plus de s'imposer mais de faire siennes les préoccupations de la société. Elle devient observatrice à l'ONU en 1964, puis, en 2004, Etat non-membre, ce qui lui permet de déposer des projets et d'intervenir dans des négociations. Membre de l'AIEA et de l'OSCE, elle a aussi participé à la Conférence d'Helsinki.

## LE MESSAGER DES CATHOLIQUES

Parallèlement, le Vatican mène une diplomatie classique avec un Ministère des Affaires Etrangères, dirigé par Monseigneur Gallagher, secondé par une trentaine de personnes, dont une grande majorité de religieux. Il peut aussi s'appuyer sur le réseau des nonciatures, en quelque sorte, les ambassades du Saint Siège, qui ont une double fonction. Politique et diplomatique, mais aussi apostolique, car elles représentent l'Eglise universelle auprès des Eglises locales. Elles sont donc très proches du terrain et « sentent » les évolutions des pays.

Ainsi, au Nicaragua, le Nonce, s'est impliqué très directement dans les négociations pour résoudre la crise politique qui a fait plus de 300 morts, mais sans réel résultat. Au Timor, aussi, le Nonce a présidé des réunions de réconciliation religieuse et civique. On dit que le Vatican a la diplomatie la mieux informée, mais cela reste à prouver, plaisante Philippe Zeller.

Le Vatican a établi des relations diplomatiques avec 183 Etats, auprès de l'Union Européenne et de la Ligue des Etats Arabes. Avec la Birmanie et la Mauritanie, l'officialisation vient d'avoir lieu. Ne sont pas encore sur la liste l'Arabie Saoudite (mais les discussions progressent) ; la Chine, Oman ou encore le Laos.

Hormis la cérémonie des vœux, les accords officiels, les consultations bilatérales, l'un des actes majeurs de cette diplomatie repose sur les voyages et les visites du Saint Père, décrit souvent comme l'« Aumônier des Chefs d'Etat et de Gouvernement ». Le Pape François, élu en 2013, en a déjà reçu 130 et s'est déplacé dans 45 pays. Presque toute l'Amérique Latine, à l'exception de l'Argentine, l'Asie (Philippines, Corée du Sud, Sri Lanka, Bangladesh, Caucase.), la Centrafrique, qui l'a beaucoup marqué, la Bulgarie, d'où il revient. Mais, pas de grands pays catholiques d'Europe Occidentale, même s'il y a été invité à maintes reprises. Au contraire de Jean Paul II, qui est venu une dizaine de fois en France, il a déclaré d'emblée que sa priorité serait la « périphérie » et il tient parole, observe Philippe Zeller.

La « soft diplomatie » n'est pas oubliée non plus. A travers son encyclique « Laudato Si' » sur la protection de l'environnement, le Pape alerte sur les causes humaines du changement climatique et plaide pour un autre type de développement économique. Des convictions partagées par Nicolas Hulot, qui s'est déclaré en accord total avec ce texte. Le Saint Siège est également très actif au sein de conférences internationales sur le désarmement nucléaire, les crises humanitaires, les migrants. Il abrite une sorte de Ministère de la Coopération, qui œuvre en faveur du développement social, de la paix, de l'écologie. Le choix du pays où se tiennent les JMJ (Journées mondiales de la Jeunesse) est également stratégique. Le Vatican a son propre média « Vatican News » et lors des rencontres hebdomadaires du mercredi et dimanche, sur la place Saint Pierre, le Pape délivre des messages sur la situation du monde. Il reprend des thèmes qui lui sont parfois soufflés par ses Ambassadeurs. Il invite aussi des dirigeants qui ne peuvent s'entendre dans leur pays à venir prier ensemble et se réconcilier. C'est ce qui se passe actuellement avec les autorités du Soudan du Sud. Déjà, en juin 2014, le Palestinien Mahmoud Abbas et l'Israélien Shimon Pérès étaient venus prier pour la paix au Vatican, avec le Pape François, conclut Philippe Zeller.

Après cet exposé très intéressant, **Paul Rechter**, Président de Géostratégies 2000, a animé le débat, très riche en échanges.

**Jean-Pierre Duport (Préfet Honoraire) : Un accord préliminaire a été signé entre la Chine et le Vatican sur la nomination des évêques dans ce pays. Mais, il est contesté par une partie des catholiques chinois et provoque des tensions. Quel est votre point de vue ?**

En Chine, prioritaire pour la diplomatie vaticane, il existe des divisions internes dans l'Eglise catholique. Il y a l'église « patriotique » contrôlée par le régime et l'église « clandestine », qui ne voit pas d'un très bon œil cet accord. Ces fractures sont très mal vécues par la communauté catholique.

Le Pape François n'a jamais fait mystère de sa volonté de rapprochement avec le gouvernement chinois. Et plus généralement, le Saint Siège est attentif à tout ce qui peut fractionner la communauté catholique à l'intérieur d'un pays, comme au Venezuela, au Nicaragua et en Colombie, où, chez les catholiques, il y avait des « pro » et anti » Farc.

C'est aussi pour cela que le Saint Siège n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec la Syrie. Il y a toujours un nonce à Damas. Il faut absolument empêcher que la communauté catholique ne soit emportée par des luttes locales.

**Christelle Comair (Doctorante en Science Politique) : Qu'en est-il du rôle de médiateur du Pape ?**

Ce rôle est amoindri. Le Pape et ses émissaires ont essayé de rapprocher des points de vue, mais sans véritable succès, comme par exemple, entre la Russie et l'Ukraine. Lors de son voyage au Bangladesh et en Birmanie, le Pape rencontré des réfugiés Rohingyas, mais n'a jamais prononcé le nom de cette ethnie en Birmanie. Dans le Caucase (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan), sa visite semble avoir eu peu d'impact sur d'éventuels rapprochements.

**Jean Mallot (Contrôleur Général Economique et Financier- Ministère de l'Economie et des Finances. Vice-Président de Géostratégies 2000) : Quelle est la position du Vatican sur le conflit israélo-palestinien ?**

Il y a un dialogue avec Israël et la volonté d'aboutir à un accord sur la protection des communautés religieuses dans ce pays. Toutefois, il y a de moins en moins de catholiques dans la région (à peu près 1%). Il y a eu des gestes très forts pour tenter de réconcilier les Israéliens et les Palestiniens, mais aucune conférence internationale, sous l'égide du Saint Père, n'a pu être organisée. Il n'y a donc pas de vrais résultats.

**Jean-Claude Richard (Ancien Ambassadeur en Asie Centrale) : La diplomatie vaticane est-elle impuissante ?**

**Quid des Chrétiens d'Orient ?**

Aujourd'hui, le Pape François renvoie l'image d'une Eglise non neutre, qui s'implique. L'inquiétude de voir les Chrétiens d'Orient disparaître ou se déchirer entre eux, est très forte. L'Eglise adhère totalement à la lutte contre le terrorisme et l'un des dossiers qui tient particulièrement au cœur du Pape est le désarmement nucléaire. Le Saint Siège a participé activement à la renégociation du Traité de non-prolifération Nucléaire et l'a ratifié très vite, en 2017.

**Pierre Lepetit (Consultant) : Le Vatican a-t-il eu une influence importante sur la chute du Mur de Berlin ?**

**Jean-Claude Richard : Quelle est l'attitude du Pape François à l'égard des hiérarchies catholiques des pays d'Europe de l'Est ?**

Lors de la Conférence d'Helsinki, qui a créé l'OSCE, des Etats d'Europe de l'Est, comme la Pologne et la Hongrie, ont plaidé pour une participation du Saint Siège. Pendant cette période charnière, avec le Pape Jean-Paul II, qui était polonais, l'Eglise était très attentive à tout ce qui se passait dans cette région du monde. Et cette politique n'a pas changé. Les cardinaux polonais (même s'ils sont vieillissants), de Budapest et de Vienne, sont très influents.

Le Pape François, au début, a eu du mal à comprendre l'Europe, le déclin de la pratique religieuse. Il parle, lors de son discours désastreux de Strasbourg, de l'Europe « grand-mère », « stérile ». Pourtant, et c'est un paradoxe, il est entouré uniquement de citoyens de l'Union Européenne, et à lui-même, une ascendance lombarde. Il a fallu faire remonter dans l'esprit du Pape une image plus positive. Il continue, cependant, à s'interroger sur la laïcité à la française.

**Paul Rechter : Quelle est la position du Pape sur la question des réfugiés ?**

Il se montre très critique sur cette Europe « qui ne sait pas accueillir les migrants ». La problématique du siècle, la question des migrations, est, selon le Saint Siège, très mal gérée par l'Europe. Le Pape n'a pas hésité à se rendre sur l'île de Lampedusa dans un geste de fraternité avec les réfugiés. Il a aussi montré son tempérament « frondeur » en ramenant au Vatican des réfugiés syriens de l'île de Lesbos en Grèce.

Le Vatican s'appuie sur l'Association Sant Egidio, créée en 1968 par de jeunes étudiants chrétiens, pour accueillir les migrants.

**François-Xavier Martin (Président d'Honneur de Crédit X Mines. Secrétaire Général et Trésorier de Géostratégies 2000) : L'Eglise catholique est en décalage avec l'évolution du monde actuel sur des points qui touchent à la vie personnelle des individus, comme le contrôle des naissances, l'obligation de célibat pour ses prêtres, la lutte contre le sida...**

**Peut-on envisager un changement ?**

Il y a une incompréhension de plus en plus vive de la part des opinions publiques européennes.

Pourtant, même si le Pape, porteur du message de la « Bonne Nouvelle » se doit de communiquer ces éléments de jugement, au bout du bout, le Vatican respecte toujours la souveraineté des Etats et ne condamne pas quand un Etat légifère sur le Mariage pour Tous ou la PMA.

Mais il ouvre le débat, l'Eglise doit se faire entendre d'une manière plus institutionnelle.

Le discours des Bernardins d'Emmanuel Macron a été bien reçu, notamment sur les questions de bioéthique. Il a notamment expliqué qu'il y avait une forte pression pour légiférer sur ces sujets mais qu'au final, les choix individuels prévalent.

**Alain Busnel (Gérant de Société de production audiovisuelle) : La diplomatie vaticane n'est-elle pas confrontée à une impuissance majeure, compte tenu de l'importance des populations catholiques dans les grands pays du monde ?**

Sur le plan international, la diplomatie vaticane privilégie désormais le multilatéralisme, notamment pour tout ce qui concerne la protection de l'environnement et des libertés religieuses.

Le bilatéralisme est en nette perte de vitesse.

**Jean Mallot : Il y a quelques années le Saint Siège a refusé la nomination d'un ambassadeur au motif de son homosexualité. N'y a-t-il pas là une rupture avec les traditions de la diplomatie et une contradiction avec la volonté d'ouverture du Pape ?**

Je ne connais pas le fin mot de cette histoire. M.Stefanini, qui avait été conseiller à l'Ambassade de France auprès du Saint Siège, avait le profil requis. Il y a déjà eu des précédents, mais ici, il y a eu un bras de fer entre la France et le Vatican. Et lors de la COP 21,

le Cardinal Parolin a expliqué au Président Hollande que le Pape n'évoluerait pas sur ce sujet et qu'il fallait présenter un autre candidat.

Marie-Clotilde Hingray

## "POINT DE VUE DES GRANDS GESTIONNAIRES D'ACTIFS SUR L'EUROPE"

**Le jeudi 20 juin, Géostratégies 2000 a reçu, autour d'un petit-déjeuner organisé dans le Salon Pourpre du Palais du Luxembourg, Jean-François CIRELLI, Président de BlackRock France, Belgique et Luxembourg, l'un des fonds les plus réputés et les plus influents au monde. Cet ancien Président de Gaz de France puis Directeur Général Délégué de GDF Suez nous a expliqué la réalité et la stratégie de ces fonds, souvent perçus comme puissants et opaques. Il a analysé leur rôle réel ou supposé dans l'économie, décrypté les nouveaux messages lancés aux investisseurs, et nous a éclairés sur les placements financiers à venir.**

L'Europe est devenue un risque géostratégique, car une crise peut éclater sans crier gare, mais pour l'heure, ce risque est encore largement sous-évalué, ce qui rassure pour l'instant les investisseurs observe Jean-François Cirelli. Il y a peu de temps encore, la globalisation triomphait, l'économie « drivait » tout, la marge de manœuvre politique était très restreinte. Mais depuis peu, la politique a repris ses droits, et la finance est de nouveau soumise à la géostratégie.

### LE PARI SUR L'EUROPE

Nous avons une vision beaucoup trop négative de l'Europe. Le PDG de BlackRock, lors d'un déjeuner franco-allemand organisé à Davos, a été frappé par le ressenti négatif de ses invités européens qui se voyaient déjà colonie chinoise ou américaine. Alors que, paradoxalement, l'Europe est un grand marché de capitaux, indispensable après le Brexit ; fluide et profond. Et ce qui compte, ce sont les liquidités.

Certes, les étrangers sont décontenancés par ce Brexit incompréhensible et irrationnel, la montée des populismes et regrettent l'absence de leadership en Europe, remarque Jean-François Cirelli. Le couple franco-allemand est très distendu et l'Italie représente un gros risque, sur le plan économique et financier. Elle détient la troisième dette obligataire au monde.

Mais, globalement, l'économie européenne n'est pas si mal en point. L'Europe est toujours perçue comme une zone « safe », car c'est un Etat de droit.

La dette allemande est maintenant à taux négatif, tout comme la dette française, depuis la mi-juin. Et l'Italie emprunte à 2,5%, ce qui n'est pas dramatique. Cela ne s'est jamais produit, aucun précédent !!!

Cette politique monétaire expansionniste va se poursuivre car il y a un afflux de liquidités. Les taux d'intérêt sont bas et les actifs réels en hausse (immobilier, entreprises...). Le tout combiné à un taux d'épargne élevé. Quand on est un investisseur, on n'a pas le choix, on est obligé d'investir en Europe, malgré le risque, résume Jean-François Cirelli. Il y a actuellement 11 000 milliards de dettes émis par les Etats à taux négatifs, mais si on ne veut pas perdre en capital, c'est la seule solution. On peut toujours craindre un risque géostratégique qui ferait peur aux investisseurs. Nous sommes dans une période, où l'on sent des problèmes sous-jacents, non résolus, mais tant que tout va bien, c'est le statu quo. Mais la donne peut changer comme dans la grande distribution. Il y a 3 ans, elle n'avait aucun problème pour se financer. Mais, Amazon a tout balayé sur son passage et des groupes traditionnels comme Rallye, Casino ou Monoprix, ont des difficultés pour trouver de l'argent.

Si une crise éclate, elle sera grave, car, pour y faire face, il y aura moins d'instruments qu'en 2008, prévient Jean-François Cirelli. Il y a actuellement 160 000 milliards de dollars en circulation dans le monde. La moitié seulement est investie, le reste se trouve dans des comptes bancaires, à vue. BlackRock détient 6500 milliards de dollars, soit 4% du total et pourtant c'est le premier acteur, car nous sommes ici dans un secteur très peu concentré. Il y a aussi trois métiers très distincts.

- **Les fonds d'investissement**, qui empruntent pour acheter des entreprises, souvent en difficulté, et revendent entre 4 et 10 ans plus tard, avec une plus value. C'est le cas de Carlyle, Blackstone et Arion en France, filiale du groupe Axa. Nous sommes dans l'économie capitaliste.

- **Les fonds de pension**, qui reçoivent chaque jour de l'argent, pour le faire fructifier pour la retraite. Ils cherchent la rentabilité sans aucun risque. Mais cela devient compliqué d'avoir un retour sur capital avec des taux d'intérêt négatif.

- **L'asset management, ou gestion d'actifs**, dominée par les groupes anglo-saxons, comme BlackRock. Mais il y a aussi des Français : Amundi (1500 milliards d'euros) ; Natexis (800 milliards). Nos clients sont des banques, des assurances, des fonds de pension, des grandes fortunes. Ils nous donnent tous des mandats avec des directives. Donc, notre stratégie consiste à diviser les risques et à faire nos placements un peu partout. Nous prenons en compte le risque géostratégique mais nous n'avons pas une vraie influence en la matière.

## LE TOURNANT ENVIRONNEMENTAL

Toutefois, vu ces différents impératifs, le monde occidental, qui a l'argent, investit dans sa sphère et cela génère une mauvaise allocation des ressources par rapport aux emplois. Ce sont souvent des investissements à long terme dans des entreprises du CAC 40, surtout celles qui font partie de l'indice, constitué par les actions les plus performantes. Mais, il n'y a pas de volonté d'interférer dans les décisions des groupes cotés en bourse. Nous ne demandons pas de postes d'administrateurs, note Jean-François Cirelli, toutefois, les équipes de direction sont déterminantes. Si un jour, en France, il n'y avait plus de patrons français ou européens, cela poserait la question de la territorialité et cela pourrait entraîner de l'incompréhension, des tensions et donc de la défiance.

Comme personne ne semble intéressé par les trois quarts de la planète, on ne peut pas financer les besoins d'une grande partie de l'humanité, même si

cela commence à changer pour des pays comme le Pérou, le Chili, la Colombie, la Thaïlande et la Malaisie. Les Chinois, très présents en Afrique, commencent à hésiter et même à se retirer. Il ne reste plus que la finance islamique et des banques multilatérales, où là, on peut trouver quelques Occidentaux. Mais, il y a un net déséquilibre, une très mauvaise allocation entre épargne et emplois.

Les financiers doivent aussi intégrer une contrainte nouvelle, le monde conservateur et classique est en train de disparaître, les aspects sociétaux, les critères environnementaux prennent une importance considérable. Alors que, jusqu'à présent, seul le rendement était déterminant, la pression monte et les épargnants, ONG, Etats, veulent savoir ce que l'on fait de leur argent. Par conséquent, nous ne finançons plus les centrales à charbon, les activités liées au gaz de schiste. Le pétrole n'est pas encore touché, mais jusqu'à quand ? Nous devons rassurer certains clients en leur assurant qu'il n'y a ni charbon, ni tabac, ni armes dans leur placement. Ce qui, à terme, pourrait être préoccupant pour Thales, par exemple.

Il devient difficile de distinguer investisseurs classiques et activistes. Ces derniers ont une influence plutôt positive, car ils aiguillonnent les entreprises et les managers dans le bon sens, mais à l'inverse, ils utilisent beaucoup trop la menace juridique. Et ce n'est pas parce que l'on dit que le management est mauvais que l'on est un mauvais investisseur. Cela peut être tout simplement de l'objectivité. Néanmoins, cette orientation nouvelle pourrait faire réfléchir certains patrons du CAC 40, qui ont trop souvent tendance à se prendre pour les propriétaires, ce qu'ils ne sont pas, conclut Jean-François Cirelli.

Le débat, riche en échanges et animé par Paul Rechter, Président de Géostratégies 2000, a clôturé cette réunion très intéressante.

### ***Roger Cukierman (R.Cuckierman Conseil) : La faiblesse de la Recherche et Développement en Europe ne freine-t-elle pas l'investissement?***

Ce qui me navre en Europe, c'est qu'une majorité des 27 ne partage pas la vision de l'Europe Puissance. J'ai fait partie du Comité « Action Publique pour 2022 » dont l'objectif était la baisse des dépenses publiques. J'ai réaffirmé qu'il ne fallait pas toucher au crédit impôt recherche. D'ailleurs, il faut réveiller l'Europe dans ce domaine. Sanofi vient d'annoncer la suppression de 300 postes dans sa recherche et le transfert de 200 autres ! Avec l'interdiction des aides d'Etat pour la production de batteries, on arrive à une situation absurde. Cela n'incite pas du tout les chefs d'entreprise à se lancer dans cette aventure. Conséquence de la guerre économique entre les USA



et la Chine, les relations USA/Europe devraient s'améliorer, car les Américains n'auront pas le choix. L'intelligence artificielle est un sujet chinois et américain, mais pas européen. Nous avons perdu le fil et ne sommes plus dans la course.

### **Croyez-vous au développement de l'Afrique ?**

L'Europe doit absolument agir en faveur de son développement, sachant que les USA ne sont pas du tout intéressés.

**Jean-Louis Vichot** (Délégué Général de l'UDESCA. Président de l'ADOSM. Vice-Président de *Géostratégies 2000*) : **Quelle est l'influence de la finance islamique ?**

Elle est très partielle. Ceux qui veulent un retour sur capital, ne peuvent pas financer n'importe quoi et ne s'intéressent pas à la finance islamique.

**Jean Mallot** (Contrôleur Général Économique et Financier. Vice-Président de *Géostratégies 2000*)

**Simon Riou** (Sciences Po. Ecole d'Affaires Publiques. Master Politiques Publiques) :

**Est-ce que BlackRock considère la question environnementale, la transition énergétique, comme un enjeu**

**stratégique ?**

Pendant ces quinze dernières années, il y a eu un vrai gâchis capitaliste, avec un coût considérable pour le contribuable. D'ailleurs beaucoup plus en Allemagne qu'en France. Le coût du KWH Outre-Rhin est de 0,30 euros par ménage, contre 0,14 pour les Français. Les Allemands ont payé un surcoût de 125 milliards d'euros suite aux investissements dans l'énergie renouvelable.

Il y a eu aussi beaucoup de gabegie en France avec le solaire.

Mais quand la subvention se retrouve dans le prix final de votre facture d'électricité, qui augmente chaque année, les gens ne se révoltent pas, même s'ils trouvent cela scandaleux.

Mais cette époque est révolue. Bonne nouvelle, il y a désormais beaucoup moins de gaspillage de capital. Les derniers parcs éoliens sont sortis à moins de 50 euros le mégawatt-heure alors qu'il y a 5 ans, ils étaient autour de 200 euros.

Où était la logique quand on devait verser 20 millions d'euros de subventions pour deux éoliennes offshore,

au large de l'île d'Yeu, juste pour approvisionner 200 000 foyers ?

Il faut payer un prix du CO2 élevé, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi s'attaquer aux bâtiments et aux transports. Mais là, c'est l'électeur qui est en première ligne.

15 000 milliards d'épargne vont bientôt passer entre les mains des « millénial », beaucoup plus impliqués dans la protection de la planète. Cela aura de fortes répercussions sur l'allocation de l'épargne et sur la géostratégie.

BlackRock organise un séminaire tous les 2 ans sur les grands enjeux mondiaux. Il devrait y avoir moins de croissance à cause de la géopolitique, du risque technologique accru entre la Chine et les USA. Actuellement, la politique réduit les potentialités de croissance de la planète. L'Europe doit se réveiller !

**Bruno De Soultrait** (Alumni Sciences Po) : **Quel est le point de vue de BlackRock sur la France (sa position, son avenir, ses difficultés) ?**

Un jugement plutôt positif. Désormais, on se contente de 2% de croissance annuelle. L'investissement est bien reparti et l'impact économique des gilets jaunes, assez faible. D'ailleurs, il faut noter que pour la première fois, les manifestants demandaient de l'argent à l'Etat, et non aux entreprises. Nous sommes en fin de cycle. Cela doit être bien géré, sinon cela pourrait déboucher sur une crise. Le grand « boost » fiscal de Trump a fait repartir la machine. Il n'y a pas eu de décrochage, comme certains le craignaient.

**Marielle Vichot** (Professeure agrégée d'histoire) ; **Andrew Lloyd** (Ancien d'Oxford) : **Facebook lance une nouvelle monnaie qui risque de concurrencer le dollar, l'euro, voire le yen. Cela risque-t-il de désorganiser la finance internationale ou cela reste-t-il un gadget de communication ?**

La cryptomonnaie, lancée par une entreprise, est un vrai sujet, sur le plan intellectuel. On vit dans un monde de « disruption » et on peut utiliser de nouveaux outils très pertinents. On peut se demander quel va être l'impact sur la souveraineté des Etats, la politique monétaire et même le blanchiment d'argent.

**Paul Drezet** (Magistrat (H) à la Cour des Comptes) : **« Battre monnaie » a-t-il encore un avenir en termes de souveraineté ?**

Oui, regardez le dollar qui est une arme politique terrible ; vous ne trouverez pas une banque française

qui ose financer l'Iran. Nous payons le gaz russe en dollars...

**François-Xavier Martin** (Président d'Honneur de Crédit X Mines. Secrétaire Général et Trésorier de Géostratégies 2000) : **Comment expliquez-vous la différence de taux entre les Etats-Unis et l'Europe ?**

Nous n'avons ni le même circuit économique, ni la même politique monétaire. Mais, il faut relativiser. Il n'y a pas non plus un énorme fossé. Les politiques monétaires des pays occidentaux restent assez alignées, très laxistes, même si elle l'est un peu moins aux USA.

**Pierre Lepetit** (Consultant) : **Le risque, c'est le grand nombre de « hedge funds » qui n'ont pas de fonds propres. Que pensez-vous ?**

Ils ne vont pas très bien. Les trois quarts sont au tapis

Les fonds activistes suscitent aussi beaucoup d'interrogations.

C'est le grand sujet du moment en France. Il y a des missions partout (Sénat, Medef...)

**Alain Busnel** (Gérant de Société de Production Audiovisuelle) : **Quid de la compétitivité de l'industrie française ? Comment financer les fonds propres des PME industrielles ?**

Aujourd'hui, la production industrielle italienne est supérieure à la nôtre.

La responsabilité en incombe surtout à la lourdeur administrative et à un afflux de réglementations, qui peuvent être pénalisantes. Il y a dix ans, pour la réfection d'une turbine à gaz, le cahier des charges était de 5 pages. Maintenant, il en compte 80...

Propos non revus par intervenants

Marie-Clotilde Hingray

« PRIX GEOSTRATEGIES 2000 »
-----------------------------

Pour cette première édition, ce prix a été remis le jeudi 20 juin 2019 à quatre étudiants de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles du Lycée Janson de Sailly à Paris, section ECS, Léa Bocquillon, Victor Huyn, Victor Crasson et Antoine Habert

A l'initiative de Marielle Vichot, professeur agrégé d'Histoire (ER) et administrateur de Géostratégies 2000, ce concours s'adresse à des étudiants de première année de l'enseignement supérieur et a pour objectif de les sensibiliser aux enjeux géopolitiques du monde actuel.

Il leur a été demandé la rédaction d'un mémoire sur un thème régional (pour l'édition 2018-2019 : « Au moment où la République de Corée du nord défie le monde, l'affrontement des puissances en Asie orientale n'est-il qu'économique ? »).

Accompagnés de leur ancien professeur d'histoire-géographie-géopolitique, qui les avait fait travailler sur l'Asie orientale, ils ont souligné combien la rédaction de ce mémoire leur avait été utile dans leur parcours en CPGE, jusqu'aux oraux des concours qu'ils étaient en train de passer.

Paul Rechter, Président de Géostratégies 2000 a ensuite émis le souhait de voir la jeune génération poursuivre dans cette voie et continuer à s'intéresser à la géopolitique du monde contemporain.

**MEMOIRE REDIGE PAR LES ELEVES LAUREATS SUR LE SUJET : « AU MOMENT OÙ LA REPUBLIQUE DE COREE DU NORD DEFIE LE MONDE, L'AFFRONTEMENT DES PUISSANCES EN ASIE ORIENTALE N'EST-IL QU'ECONOMIQUE ? ».**

En avril 2018, après une rencontre en secret avant la rencontre au sommet du président américain Donald Trump et du leader Nord-Coréen Kim Jong-Un, Mike Pompeo, le patron de la CIA, avait annoncé que "La dénucléarisation sera une chose importante pour le monde, mais aussi pour la Corée du Nord". Il ajoute par ailleurs que "la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne est la tâche la plus urgente qui nous attend et une tâche que nous devons accomplir pacifiquement". Dans un contexte s'apparentent quasiment à la guerre froide, les puissances en Asie orientale, soient la République Populaire de Chine, la République de Chine, la Corée du Sud, Singapour et le Japon, se montrent sérieusement préoccupées par la menace que représente l'une des seuls bastions

communistes restantes dans une région où les rancœurs, tensions et volontés de vengeance ne sont pas nouvelles. L'Asie orientale est une région regroupant de grandes puissances économiques, où les échanges commerciaux sont à la fois nombreux et instrumentalisés, qui diffèrent par leurs régimes politiques, revendications territoriales et influences sur la sphère internationale. Ainsi, quels éléments contribuent à l'exacerbation des tensions entre les puissances en Asie orientale, elle-même déjà fondées sur un affrontement économique ?

Tout d'abord, il serait bon d'analyser plus profondément sur quoi repose l'affrontement économique actuel des différentes puissances. D'autres parts, les partenariats, reconnaissance de

certaines Etats et la militarisation croissante de la région avancent des arguments politiques. Enfin, profondément ancrée dans les mentalités, la compétition culturelle est aussi un moyen pour les différentes puissances de rayonner sur la sphère régionale et internationale, mais qui ne va pas sans contentieux.

---

L'Asie orientale est une région du monde où les dépendances économiques entre chaque voisin sont à la fois réelles et niées. Entre grandes puissances traditionnelles et puissances émergentes prometteuses, les relations économiques révèlent une dynamique de compétition qui peut entraîner un certain faux-jeu dans les relations diplomatiques.

L'Asie orientale, ou encore Asie de l'Est, est composée de grandes puissances économiques qui profitent désormais d'une place confortable dans le palmarès des puissances économiques mondiales. Deuxième puissance économique mondiale jusqu'en 2010, le Japon a connu une croissance prodigieuse dans la deuxième moitié du XXe siècle, prenant les devants dans plusieurs domaines tels que l'électronique, l'informatique, le marché de l'automobile et la recherche. Depuis sa "décennie perdue", soit la décennie qui suivit l'éclatement de la bulle financière de 1990, le Japon connaît une lente dégradation, ce qui a permis à la Chine de devenir la deuxième puissance économique mondiale. Depuis Deng Xiaoping, la Chine a bénéficié de taux de croissance impressionnants lors de ses Trente Glorieuses (soit 10% par an) et connaît encore aujourd'hui des taux de croissance de 7%. Son passage à une "économie socialiste de marché" et l'ouverture de zones économiques spéciales dès 1979 lui ont permis de renouer avec des liens de croissance honorables et une perméabilité aux échanges prometteuse. Face à ces deux géants, les pays un peu plus modestes que sont Taiwan (22e puissance économique mondiale), Singapour (41e) et la Corée du Sud (11e) suivent le pas. En tant que Dragons, ces trois pays jouent de même un rôle important dans les échanges régionaux et internationaux, bien qu'ils ne puissent rivaliser avec le géant communiste continental. La Corée du Nord, quant à elle, se montre extrêmement discrète dans les échanges régionaux, voisin mal-aimé à cause de son agressivité permanente. Aujourd'hui, l'Asie orientale se caractérise comme une région structurée par l'intensité de ses flux maritimes, aériens et de télécommunications. Cet espace est marqué par la concentration de pôles, de carrefours majeurs, à l'échelle mondiale tant sur le plan maritime (Singapour est le 2<sup>e</sup> port mondial en trafic mais le 1<sup>er</sup> en conteneur), dans le domaine aérien mais aussi financier. Or les échanges de ces pôles maritimes, aériens et financiers ne sont pas seulement tournés vers l'extérieur mais principalement vers la zone

asiatique. Néanmoins, les échanges économiques suscitent un certain nombre de rivalités dues à plusieurs facteurs concomitants. Si la Corée du Sud, Taïwan et Singapour sont aujourd'hui des puissances économiques prometteuses, elles le doivent au contexte géopolitique de la guerre froide des années 1960 à 1980. Alors que dès la deuxième moitié des années 1940, le monde est divisé en deux blocs distincts, le Japon montre un penchant incontestable pour le bloc occidental tandis que la République Populaire de Chine est profondément alliée au bloc communiste. Dans une région où l'atmosphère bipolaire de la guerre froide se fait ressentir, la République Populaire de Chine ferme ses frontières, et se montre imperméable aux échanges. Moyennant quoi, seul le Japon est un partenaire économique envisageable pour les pays tels que Singapour, la Corée du Sud et Taïwan et ainsi s'instaure la stratégie de "vol d'oies sauvages", comme le décrit l'économiste japonais Akamatsu, permettant un processus d'industrialisation par palier de chaque pays. Ces trois "nouveaux pays industrialisés", qui vont être surnommés par la suite les "Dragons", connaissent des taux de croissance lents mais certains, puisqu'ils sont encore loin du niveau de développement des pays occidentaux (dans les années 1960, chaque habitant gagne en moyenne 274 dollars par an, à Taïwan, 162 en Corée du Sud contre 2 021 dollars en République Fédérale Allemande). Du début des années 1960 à la fin des années 1980, la Corée du Sud et Taïwan ont enregistré une croissance par tête autour de 7% et 8%, comparable à celle de la Chine depuis 1980. Néanmoins, cette époque d'interdépendance et de partenariats économiques en Asie orientale (à l'exception de la République de Chine) amène les pays à resserrer les liens pour certains, tandis que pour d'autres, le clivage se fait ressentir.

Ce passé économique commun des puissances actuelles que sont le Japon, Singapour, la Corée du Sud et Taïwan rend d'autant plus important la montée exceptionnelle de la République Populaire de Chine sur la scène économique régionale et internationale. Dès la pacification des relations avec les gendarmes du monde dans les années 1970, le grand pays continental chinois s'est vu prospérer en ouvrant ses zones économiques spéciales, en établissant des partenariats avec de nombreux autres pays comme certains d'Afrique, en proposant des aides économiques à certains pays d'Amérique du Sud ou encore en développant des projets actuels colossaux comme le "Silk on the road policy" impulsé par Xi Jinping. Jusqu'ici, la République Populaire de Chine s'est présentée comme une menace sur le plan économique, bien que ce ne soit pas le seul, aux yeux des autres puissances régionale, et s'expose sur fond de rancœurs historiques. Depuis la guerre de l'Opium au XIXe siècle, la Chine fut soumise par l'Occident et

sans cette dégradante soumission qui l'empêcha de progresser, le Japon n'aurait jamais pu envahir et humilier ce vaste pays à l'histoire impériale. Les Chinois furent triplement humiliés : d'abord par la soumission économique, ensuite par les arrogants Japonais, et pour finir par l'Occident qui tirait profit de cette situation car il maintenait son suprématisme mafieux sur cette civilisation. De fait, dès les années 1970, la République Populaire de Chine a montré la volonté de relire avec son "âge d'or impérial", temps où elle ne connaissait pas encore l'occupation étrangère. Depuis un quart de siècle, les échanges extérieurs de la République Populaire de Chine se développent à un rythme exceptionnellement rapide : leur montant en dollars a augmenté de plus de 15% par an en moyenne de 1980 à 2006. D'acteur marginal dans le commerce mondial en 1980, la République Populaire de Chine est devenue la troisième puissance commerciale en 2005. Au cours de l'année 2006, ses exportations ont dépassé celles des États-Unis (mais restent derrière celles de l'Allemagne). Elle sera sans doute la première puissance exportatrice au début de la prochaine décennie. En Asie, elle est la première puissance commerciale et a dépassé le Japon depuis 2004. Depuis son entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en décembre 2001, son commerce extérieur s'est encore accéléré, car ses exportations ont bénéficié d'un plus grand accès aux marchés mondiaux (notamment dans le textile) et elle a ouvert davantage son propre marché aux importations. Surtout, depuis 2002, sa croissance a connu un nouvel élan qui a entraîné une expansion de ses capacités d'exportation (+ 31% par an) plus rapide encore que de ses besoins d'importation (+ 28% par an). Ses échanges extérieurs ont été dès le début des années 1990 structurellement excédentaires, mais leur accélération récente a provoqué un gonflement de l'excédent qui est passé de 32 milliards de dollars en 2004 à 177 milliards en 2006. Cet excédent reflète avant tout son expansion commerciale globale, puisqu'il la met en 2005 et 2006 au troisième rang des pays excédentaires, après l'Allemagne et la Russie. Sans surprise, l'émergence d'une nouvelle puissance économique signifie un bouleversement du *statu quo* dans le monde et provoque inévitablement de fortes tensions : ses besoins d'importation en matières premières et en énergie ont contribué, depuis 2003, à accroître la demande mondiale, faisant inévitablement monter les cours. La République Populaire de Chine mène une politique énergétique active qui lui permet de diversifier ses fournisseurs (en Afrique), multiplier ses routes d'approvisionnement (en provenance d'Asie centrale et de Russie) et en sécurisant son approvisionnement en gaz et pétrole (venant majoritairement du Moyen-Orient). La stratégie des grandes compagnies chinoises est appuyée par une diplomatie active du gouvernement de Pékin. La politique chinoise d'approvisionnement en hydrocarbures la met en concurrence avec le Japon

qui dépend aussi d'approvisionnements extérieurs, jusqu'à se mettre en conflit au sujet de l'exploration des gisements d'hydrocarbures en mer de Chine, dont l'une comme l'autre revendique la propriété. Alors que l'économie japonaise renaît actuellement, après plus d'une décennie de stagnation, se pose la question de savoir s'il y a de la place pour deux grandes puissances en Asie. La République Populaire de Chine est actuellement la seule grande puissance politique en Asie et ne compte pas céder sa place, comme l'a montré son opposition à ce que le Japon obtienne un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Le passé semble avoir montré que le rayonnement de l'une semble ne pas cohabiter avec le rayonnement de l'autre, l'une monte, l'autre descend. L'émergence chinoise contribue à faire de l'Asie le continent le plus dynamique de l'économie mondiale, à l'instar de son initiative pour la création de la Banque asiatique d'investissement en 2014 et est un véritable pivot d'une nouvelle division internationale du travail dans la région. Mais le refus de Taïwan après une demande d'adhésion et la frilosité du Japon à l'intégrer révèlent de fortes dissensions dans cette partie du globe. Les tensions économiques sino-japonaises ont culminé à un tel point ces dernières années que les deux pays frôlent le déclenchement d'une guerre économique. La République Populaire de Chine a menacé le Japon de recourir à l'arme économique, lui promettant même une nouvelle "décennie perdue" et a à plusieurs reprises appelé au boycott de produits japonais sur le Web chinois. De grands groupes japonais présents sur le territoire chinois, tels que Toyota, Nissan et Suzuki, ont annoncé avoir déjà souffert de la crise et sont de facto en train de réduire leur production dans le pays. En plus d'une chute de la vente de voitures japonaises dans certaines provinces chinoises (soit une chute d'environ 60%), la compagnie aérienne Japan Airlines (JAL) avait annoncé en septembre 2012 une réduction de la fréquence de ses vols entre le Japon et la République Populaire de Chine. En récidive, la République Populaire de Chine décide de renforcer ses contrôles douaniers sur les marchandises japonaises qui arrivent dans ses ports. Or, l'expliquer les tensions entre les pays par une compétition économique interétatique intense serait incomplet puisqu'elles sont d'autant plus intenses (voire paradoxales) qu'elles reposent de même sur une interdépendance économique. C'est-à-dire que la République Populaire de Chine et le Japon se retrouvent dans une situation de rivalité économique limitée puisqu'une guerre économique coûterait aux deux États économiquement interdépendants. En effet, la République Populaire de Chine est le premier partenaire commercial du Japon (les échanges ont bondi de 14,3% en 2011) et parmi tous les produits "Made in China" exportés dans le monde, une bonne part contient une pièce ou un composant japonais. A contrario, le Japon importe nombre de produits finis chinois (appareils audiovisuels, téléphones,

vêtements) et exporte vers son voisin des machines, des pièces détachées (pour machines ou automobiles notamment) et des composants (comme les semi-conducteurs). Rappelons qu'en 2005, lors d'une précédente crise, la République Populaire de Chine avait transmis un appel au boycott des produits japonais, affaire qui n'avait duré plus d'un mois. Ainsi, pour que la région puisse durablement consolider cette position, il paraît nécessaire que les marchés intérieurs des pays asiatiques deviennent des éléments moteurs de la demande ; et que la coopération régionale se dote de bases institutionnelles plus fortes, où les contacts et les négociations permettent de désamorcer les multiples risques de conflit et de tensions entre pays.

La montée de la République Populaire de Chine et la descente du Japon se réalisent dans un contexte où l'Asie orientale est déstabilisée et demande une plus forte coopération. Aux souvenirs de colonisation et de domination économique anciens s'ajoute un souvenir tout aussi douloureux mais plus récent qu'est la crise asiatique de 1997. Doublée par l'échec du projet d'un Fonds monétaire asiatique en 1997, la crise de 1998 est encore dans les esprits. Alors que les banques asiatiques bénéficiaient d'un afflux massif de capitaux étrangers, elles se voient retirer un grand nombre de ses investissements, déstabilisant rapidement la monnaie thaïlandaise en premier lieu, puis impactant le reste de l'Asie orientale. Le Japon a vu l'effondrement de sa monnaie, déjà fortement affaibli par la bulle spéculative qui éclata entre 1986 et 1990, mettant ainsi un terme au "miracle économique japonais". La Corée du sud est l'un des pays qui a été les plus impactés par la crise : sur l'année 1997, 20 milliards de capitaux ont quitté le pays, la monnaie a connu une chute catastrophique et ses plus grandes entreprises (Kia Motors, First Bank of Korea) font faillite ou sont fortement menacées. Des restructurations drastiques sont nécessaires telles que l'élimination des créances douteuses des banques, des règles prudentielles ainsi que la recapitalisation et des licenciements massifs (un tiers des employés du secteur de la banque). Taiwan et Hong Kong sont relativement épargnées par rapport à leurs voisins mais restent faibles. La République de Chine voit sa monnaie dépréciée de plus de 45% tandis que Hong Kong garde ses 5% de croissance. La République Populaire de Chine quant à elle reste épargnée, après une forte dévaluation en 1994, elle garde un très important excédent de sa balance des paiements et n'avait pas aboli les contrôles des mouvements de capitaux. Ainsi, le bilan de la crise de 1997 reste contrasté pour les différentes puissances asiatiques mais n'est pas sans conséquences. À la suite, ces pays ont signé en mai 2000 un accord de coopération monétaire prévoyant des prêts mutuels de devises en cas de risques de déstabilisation. La crise asiatique a d'ailleurs donné l'occasion à la Chine de jouer un rôle

stabilisateur, puisqu'elle a résisté aux pressions visant à la dévaluation de sa monnaie et a soutenu la fixité du dollar de Hong Kong. Cette même année se déroule le sommet Japon-Corée du Sud qui aboutit à la conclusion d'un accord de partenariat économique global. Néanmoins, ces tentatives de coopération restent pour le coup assez factice puisque l'Asie orientale manque sérieusement de cohésion et, pour certains pays de transparence économique. En 2007, la Corée du Nord est touchée par un scandale politico-financier suite aux fonds de Pyongyang qui auraient été gelés à Macao, et plus particulièrement à la Banco Delta Asia (BDA). Ce dernier isole d'autant plus la Corée du Nord qu'aucune banque internationale ne veut accepter ses fonds, à commencer par la Banque de Chine, venant récemment d'être cotée à la Bourse de Hongkong. Les accusations portées en septembre 2005 à l'encontre de la BDA s'inscrivaient dans une contre-offensive des néoconservateurs pour faire capoter le premier accord de dénucléarisation de la Corée du Nord qui venait d'être signé. Elle fut efficace : Pyongyang rompit les négociations. De fait, aux tensions économiques assez vives s'ajoutent des tensions politiques qui ne sont pas moins nombreuses.

La particularité de l'Asie orientale réside dans le fait qu'elle regroupe un ensemble de puissances économiques fortement intégrées dans les échanges mais aussi sur un paradoxe qui apparaît fondamental. Bien que les pays asiatiques organisent de nombreux échanges interétatiques, l'économie se révèle être aussi bien une arme pour faire face aux tensions géopolitiques. D'un côté, les relations économiques ne cessent de se renforcer (à tel point qu'en 2016 a été négocié un futur accord trilatéral de libre-échange à l'initiative de la Corée du Sud). D'un autre, les tensions géopolitiques demeurent vives autour de questions non résolues telles que les îles Dokdo, pomme de discorde entre la Corée du Sud et le Japon.

---

A la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques d'hiver à *Pyongyang* en 2018, le secrétaire général du Parti communiste chinois Xi Jinping invite le monde entier à venir en République Populaire de Chine pour les prochains jeux olympiques d'hiver, sans pour autant se déplacer directement sur le sol sud-coréen. Or, il paraissait être coutume que l'hôte des prochains jeux olympiques se rende sur le sol des jeux actuels, comme l'avait fait Shinzo Abe pour les jeux olympiques de Rio en 2016. De fait, les pays en Asie orientale ne semblent pas se parler d'égal à égal. La menace croissante de la République Populaire de Chine, la réunification impossible des deux Corées et la pomme de discorde que représente le partage des eaux cristallisent sérieusement les relations.

D'une part, l'Asie Orientale peut être considéré comme une région fragmentée, avec la rupture entre la République Populaire de Chine et la République de Chine depuis 1949, la séparation des deux Corées en 1945 ... Et les perspectives d'une réunification ne semblent pas encore être proches.

Taiwan et la République Populaire de Chine ont pris des chemins différents en 1949 à la fin de la guerre civile de Chine, suite à la victoire des communistes, restés sur le continent. Ensuite, chaque côté a refusé d'être associé à l'autre, et a lutté afin d'être reconnu officiellement comme État et d'isoler l'autre. Alors que dans un contexte de Guerre Froide, dès les années 1950 Taiwan était largement vue comme la Chine légitime par la plupart des pays occidentaux, depuis 1971, la République Populaire de Chine obtient sa place au sein de l'ONU, remplaçant alors Taiwan. Aujourd'hui, la République Populaire de Chine est dominante, reconnue par la majorité des États du monde, contrairement à Taiwan qui malgré sa puissance économique non négligeable, qui est uniquement reconnu par le Vatican et des petits pays en développement. De plus, cette lutte d'influence reste d'actualité : la Chine continentale suit une 'diplomatie du dollar' pour mettre les petits pays dans son côté. Cette année, Taiwan a perdu la reconnaissance de la République Dominicaine dû au fait que l'autre côté de la rive aurait investi plus de 3 millions de dollars dans cette dernière. Depuis leur séparation la perspective d'une réunification est impossible, car les tensions restent toujours très fortes entre les deux Chines. On peut observer depuis longtemps des provocations au niveau du détroit de Taiwan. De 1954 à 1970 a eu lieu une 'guerre de bombardement', centrée sur la possession d'îles situées au niveau de ce détroit. Malgré l'absence de mort, cela marque un symbole fort des divergences. Et ces provocations se sont encore poursuivies. En effet, depuis 1996, de 800 à 1000 missiles balistiques prêts pour un emploi immédiat ont été installés sur les côtes du Fujian par la République Populaire de Chine afin de redresser à peu de frais le déséquilibre des forces de part et d'autre du détroit de Formose. Officieusement, elles servaient originellement à intimider les Taiwanais dans le contexte des élections présidentielles de 1996, et restent toujours un symbole de provocation et d'affirmation. C'est pourquoi depuis, Taiwan refuse inconditionnellement la réunification, contrairement à Hong-Kong et Macao devenues Régions d'Administration Spéciale dans les années 1990. De plus, elle ressent une forme de rancœur puisqu'elle a été pendant longtemps isolée des organisations internationales, ce qui est toujours le cas pour l'ONU. Pourtant, un dialogue avait été tenté en 2003 lors du 20e anniversaire des pourparlers Koo-Wang où le président Taiwanais avait affirmé son engagement pour la "One China policy".

La Corée du Sud et la Corée du Nord ont été séparées en 1945 suite à la fin de la Seconde Guerre

mondiale, attribuées aux Etats-Unis et à l'URSS après avoir vaincu le Japon. La rupture définitive a eu lieu dès 1950, début de la guerre de Corée, officiellement toujours d'actualité, symbole d'une violence sans précédent entre les deux Corées. Ces tensions ont été aggravées par la Guerre Froide, car le fait chacun était aux côtés de chacune des deux puissances dominantes a creusé la fracture entre les deux. Cette lutte est illustrée par l'exemple de la 'Guerre du Crabe', guerre d'usure, qui a lieu depuis 1961, consistant en des bombardements au niveau des frontières, notamment maritimes afin de provoquer l'autre camp. Cette dernière se caractérise aussi par des tentatives d'assassinat des dirigeants politiques. Par exemple en 1974, lors du discours de Park Chung Hee célébrant la libération de la Corée du Japon, un commando a échoué à l'assassiner, échouant, mais a tué sa femme. De plus, on ne cesse d'envisager des tentatives, comme dans le cinéma, avec l'exemple du film *Steel Rain* dans lequel Kim Jong Un se ferait assassiner dans un futur proche. Toutefois, malgré le fait que la menace Nord-Coréenne persiste, il y a eu des tentatives de rapprochements à nuancer. D'une part, du point de vue économique, il y a eu coopération. Le Sud a ouvert une zone franche au Nord depuis 2002 dans la ville de Kaesong : le Sud ayant besoin de main d'œuvre crée en parallèle des emplois pour le Nord, créant alors une forme de symbiose. D'autre part, il y a eu des symboles de rapprochement politique. Un premier dialogue a eu lieu entre 1970 et 1973, débouchant sur un accord en 1972 sur '3 principes pour l'unification du pays' sans la présence des trois grands de la Guerre Froide. Cependant, il prend fin avec la tentative d'assassinat. Ensuite, en 1991, il reprend, avec les deux Corées entrant dans l'ONU, avec un accord de dénucléarisation et de réconciliation. Ce rapprochement se renforce dans les années 2000, avec la 'Sunshine Policy' du président du Sud Kim Dae-Jung, visant à accepter les différences entre les deux et espérer l'ouverture du régime du Nord. Ainsi, le 2<sup>e</sup> sommet a lieu à Pyongyang en 2007, avec l'idée de plus en plus récurrente de la signature d'un traité de paix. Finalement, le dernier dialogue prend place depuis 2017, à une époque où le Nord est devenu une puissance nucléaire. Un 3<sup>e</sup> sommet a pris place en avril 2018 avec une différence fondamentale : ce n'était pas à Pyongyang mais sur la zone démilitarisée, du côté Sud. C'est ainsi la première fois depuis la fin des conflits de la Guerre de Corée que l'un dirigeant du Nord met les pieds au Sud. Cependant, il faut relativiser ces tentatives de rapprochement : elles existent depuis 45 ans mais n'ont jamais donné de résultat concret, mais uniquement symbolique. Ainsi, ces territoires fragmentés ne sont pas près de se rassembler.

D'autre part, de fortes et anciennes rivalités entre les pays d'Asie Orientale persistent. Depuis

2006, l'Asie orientale est entrée dans une phase d'incertitude : après la crise nord-coréenne de 2006, les tensions explicites et la concurrence implicite entre le Japon et la Chine ou l'absence de progrès en matière de construction régionale font apparaître de sérieux doutes.

Ces rivalités multiples sont par exemple des différends territoriaux et maritimes. question des tensions géopolitiques en mer de Chine, qui concernent en particulier Taiwan et la République Populaire de Chine. En effet, les îles se situant là-bas présentent des enjeux considérables : des gisements de pétrole et de gaz naturels, mais aussi des zones de pêche. Il s'agit également de l'une des routes maritimes les plus traversées au monde, le trafic y est trois fois plus intense qu'au niveau canal de Suez. La valeur de la récolte de pêche et pétrole dans cette mer monterait à mille milliards de dollars. Chaque pays autour doit donc l'exploitation dans des conditions juridiquement définies. C'est pourquoi depuis 2010, il y a des tensions récurrentes qui se perpétuent. Ces îles inhabitées sont occupées : la République Populaire Chine a installé sur les récifs les plus significatifs des bases militaires, a accru les récifs pour en faire îles artificielles. Des revendications contradictoires sont faites par les pays concernés, et de plus en plus de bateaux de pêche prennent le rôle de porte-drapeaux de leur pays, ce qui perpétue les tensions. De plus, celles-ci sont exacerbées par la prise de position d'autres puissances d'Asie Orientales comme le Japon. En 2015, il affirme que la République Populaire de Chine passe par la force pour renforcer sa souveraineté avec la transformation de ces îles.

Par ailleurs, on peut considérer les rapports entre Etats d'Asie Orientale comme ambivalents : ils sont à la fois partenaires et rivaux. Cela est de plus en plus visible avec à la montée en puissance de la Chine et aux perceptions que celle-ci impose. En effet, selon Robert Haas, même si la République Populaire de Chine a atteint un poids considérable de nos jours, le reste de l'Asie ne compte pas jouer le rôle de serviteur de cette dernière. En particulier, le Japon n'entend pas lui laisser le prendre le leadership. Il faut aussi remarquer que l'Asie Orientale n'a pas sa propre association régionale, contrairement à l'Asie du Sud-Est avec l'ASEAN : on peut interpréter cela comme un signe d'absence de cohésion, et plutôt de rivalité. Ainsi, l'Asie orientale est un archipel de grandes puissances : la République populaire de Chine est deuxième, le Japon troisième, la Corée du Sud treizième et TW dix-neuvième : chacun a ses propres intérêts à faire valoir.

L'Asie orientale se voit cristallisée par une montée inquiétante quoique ancienne du nationalisme, notamment concentré en République Populaire de Chine et au Japon. Savamment instrumentalisé par les autorités, le communisme chinois incarne un nationalisme révolutionnaire en compétition avec

d'autres formes d'expression. Comme le résume Chen Yan, « le communisme a réussi à intégrer le nationalisme en l'orientant vers la promesse de la construction d'une société juste et d'une nation puissante à la fois digne du glorieux passé chinois et dépassant la dualité Chine-Occident ». Aujourd'hui, le changement de la constitution (autorisant Xi Jinping à rester au pouvoir indéfiniment), l'application de la "Silk on Road policy" ou encore la propagation de son influence grâce à son "projet de collier de perle" conforte et renforce le nationalisme chinois. Il est d'autant plus étonnant que le nationalisme le plus fort se trouve chez les populations chinoises vivant à l'extérieur du continent, critiquant souvent avec vigueur l'impérialisme des Etats-Unis et revendiquant la place de la République Populaire de Chine sur la scène internationale face à une Chine "libre" de l'autre côté de la mer de Chine. Le contentieux relativement ancien entre Chine continentale et République de Chine explique en partie l'exacerbation du nationalisme chez les deux Etats. Ainsi, Taïwan revendique la culture chinoise, reprochant à la République Populaire de Chine d'avoir peu à peu perdu son identité et ses racines sous les coups de butoir du régime communiste, notamment à l'occasion de la révolution culturelle à la fin des années 1960. Aujourd'hui, les experts mettent en avant les différences de plus en plus nettes entre un nationalisme hérité du Kuomintang et un nationalisme taiwanais, considérant l'île comme "l'île de la régénérescence". Or, la République de Chine n'est pas la seule à faire face à une certaine animosité de la part de la République Populaire de Chine. Consécutivement à une nouvelle affaire de manuels scolaires japonais, les événements du mois d'avril 2005 ont été marqués par de nombreuses manifestations anti-japonaises, que le gouvernement n'a pas réprimé comme il l'aurait fait de mouvements hostiles à Pékin. Cela s'ajoute aux reproches adressés à chaque visite des autorités japonaises au sanctuaire de Yasukuni, et révèle une tension entre Pékin et Tokyo qui repose sur plusieurs facteurs, dont une ignorance de la société japonaise contemporaine côté chinois, ce qui renforce l'incompréhension et une certaine animosité. Au Japon, le nationalisme semble renaître de ses cendres, rencontrant notamment un succès notoire auprès des jeunes. En tant que refuge dans une période post-crise économique de 1997, le nouveau nationalisme rompt avec une tradition politique défensive et se lie avec un Japon conquérant en particulier dans la région. Le Japon se montre fier de lui-même, portant un regard plein d'amertume et d'arrogance sur ses voisins et refuse de reconnaître les erreurs du passé. Ce nouveau nationalisme s'illustre par exemple par la révision des manuels scolaires de 2005 destinés aux lycéens, qui offrent une véritable révision de l'histoire moderne du pays, notamment dans sa relation avec les voisins. Devant la menace nord-coréenne et les risques de voir la



situation entre la Chine et Taiwan s'envenimer (Tokyo entretient de bonnes relations avec Taipei depuis 1949), le Japon laisse de côté sa posture traditionnelle exclusivement réactive et entre dans une logique de posture dynamique. Cela inclut notamment un Livre blanc de la défense (le dernier date de juillet 2004) qui s'attarde sur les risques régionaux, et préconise une attitude plus active de Tokyo, qui ne peut se contenter de laisser reposer sa défense sur le partenariat, bien que nécessaire, avec les Etats-Unis. Le Japon sent que les menaces qui l'entourent pourraient affecter ses intérêts vitaux, et réfléchit actuellement aux moyens d'éviter de se positionner comme une puissance sur la défensive. Les pays d'Asie orientale doivent désormais faire face à une Chine menaçante, qui a vu son influence se développer considérablement notamment ces derniers mois avec le retrait progressif des Etats-Unis, ancien médiateur dans la région. Non seulement leur retrait du partenariat transpacifique (TPP) les a décrédibilisés mais en plus a renforcé le poids de Pékin, qui avait même annoncé dans la foulée l'ouverture future d'une base chinoise axée sur le renseignement. Néanmoins, le projet de renforcer la flotte américaine en Asie-Pacifique d'ici 2020 traduit une nouvelle ère d'insécurité, renforcée par les essais nucléaires récents de la Corée du Nord au cours du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Alors qu'au lendemain du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (2003), la Corée du Nord avait montré des signes d'apaisement dans sa volonté d'acquiescer l'arme nucléaire, elle procède finalement à son premier essai nucléaire réellement impressionnant le 9 octobre 2006, profitant de la montée de la tension entre les Etats-Unis, l'Europe et l'Iran sur la question nucléaire, et à un second plus puissant en mai 2009. L'essai de 2006 réveille un certain nombre de tensions: le Japon, qui a été survolé par le missile, suspend pour quelques temps le trafic régulier de navires avec la Corée du Nord, la Corée du Sud suspend son assistance économique alors que Pyongyang affronte à nouveau une crise alimentaire tandis que la République Populaire de Chine s'oppose au Conseil de Sécurité pressé par le Japon d'invoquer le chapitre VII de la charte des Nations Unies, c'est-à-dire le recours à des sanctions ou à l'usage de la force. Chose est faite que le jeu dangereux de la Corée du Nord amène à une nouvelle militarisation de la région. Alors que les relations s'étaient apaisées entre le Japon et la Corée du Nord au début des années 2000, l'envoi de missiles nucléaires nord-coréens marque un tournant dans leur entente. Il n'est désormais plus question de renouveler les "profonds regrets" qu'avaient émis Koizumi en 2002 à l'égard de la Corée du Nord pour l'attitude du Japon pendant l'occupation japonaise de la Corée. L'assistance économique engagée en 2004 à l'occasion du second sommet entre le Japon et la Corée du Nord est désormais abolie. Ainsi, les anciennes rancœurs reprennent : d'un côté réclamant les réparations suite

à l'occupation japonaise (prostitution), de l'autre considérant comme prioritaire la question de l'enlèvement de plusieurs de ses ressortissants par les services secrets nord-coréens dans les années 1970 et 1980. La reconfiguration du traité de San Francisco (1951) en 2001 ouvre les portes au Japon pour une remilitarisation franche, passant par sa participation active à l'Initiative stratégique contre la prolifération (PSI) et au système de défense antimissile lancé par les Etats-Unis, choix qui ont accru les tensions avec la République Populaire de Chine puisque la PSI permet l'arraisonnement de navires suspects en haute mer, ce qui pourrait déboucher sur un blocus craint par la République Populaire de Chine. Taiwan a déjà été amenée à intervenir dans l'un de ses ports sur un navire signalé comme suspect. Le développement de missiles coréens amène une normalisation de la défense japonaise, ce qui nuit considérablement aux intérêts stratégiques de la Chine continentale. C'est pourquoi elle tente à l'été 2006 une initiative diplomatique en direction du Japon qui ne peut que déplaire à la Corée du nord. La Chine continentale se montre inquiète face à un Japon remilitarisé, surtout après la publication d'un tweet du président américain Donald Trump, autorisant le Japon et la Corée du Sud à acheter des armes américaines « *ultra sophistiquées* », dans un contexte de tensions exacerbées avec la Corée du Nord. De fait, la militarisation croissante de la région au lendemain de l'essai nucléaire n'est pas uniquement enclenchée par les puissances d'Asie orientale mais aussi par les Etats-Unis, qui contribue à l'intensification des tensions. En effet, la puissance américaine étend son arsenal en faisant de l'Australie un "pivot" de la région, en organisant des installations militaires temporaires américaines à Singapour et en collaborant avec certaines puissances locales comme la Corée du Sud sur l'île de Cheju située à 500 kilomètres de la Chine continentale. Selon l'amiral Samuel J. Locklear, cette nouvelle stratégie, surnommée "AirSea Battle", n'instaure pas des bases militaires permanentes mais permet plutôt une "rotation" des forces pour répondre rapidement aux crises en cas d'urgence. Perçue comme un contrepoids dissuasif, la militarisation impulsée par les Etats-Unis pourrait encourager leurs alliés à défier la Chine continentale avec plus d'audace, aggravant le risque de confrontation militaire. Mais, la Chine continentale n'est pas prête à laisser le pas puisqu'elle garde à disposition une armée très équipée, des armes de premier plan telles que des chasseurs Sukhoi 31, sous-marins conventionnels de classe Kilo ou encore des destroyers Sovremenny et réactive à toute offensive extérieure.

---

Bien que les tensions en Asie Orientales liées au hard power soient souvent mises en avant, cette région abrite aussi des tensions culturelles. Elles sont

d'une part, liées au soft power, c'est-à-dire la capacité de convaincre, séduire à l'international : avoir une influence. En effet, au fur et à mesure des époques, la notion de puissance a pris de nouvelles dimensions : ce n'est plus seulement la capacité militaire d'un pays qui compte, dans un monde où règne un ordre international comme par l'importance de l'ONU, mais désormais ses attraits qui lui permettent de persuader l'autre. D'autre part elles sont liées aux tensions ethniques existant entre les différents peuples de cette région du monde.

Tout d'abord, après avoir acquis un hard power crédible, durant les dernières décennies, les États d'Asie Orientale ont cherché à se distinguer des autres par le biais du soft power. Cela passe d'abord par l'image de ce pays dans le monde. Ils cherchent en effet à paraître comme des pays imposants et forts. Par exemple, la République Populaire de Chine se dit 'République Populaire'. De plus, le Japon, dû à son fardeau historique, vu comme ancien pays ayant cruellement colonisé et occupé le pacifique, tente de se faire pardonner à l'international depuis la fin des années 1980, sous l'Empereur Akihito, en particulier avec la République Populaire de Chine et la Corée du Sud : cela s'est fait à travers des visites officielles et des accueils. La première visite a été faite en République Populaire de Chine en 1989. De même, en 2015, le Premier Ministre Shinzo Abe a indemnisé la Corée du Sud pour l'exploitation des femmes de réconfort dans les années 1940. Même si cela n'est pas toujours bien vu par les pays victimes, parfois considéré comme sans sincérité ou non suffisant, cela a permis au Japon d'être vu comme un pays qui apprend de ses erreurs, et qui souhaite se faire pardonner. De plus, le fait que différents Premiers Ministres Japonais comme Nakasone ou Koizumi aient multiplié leurs visites au sanctuaire Yasukuni, qui honorait les soldats de la Seconde Guerre mondiale mais qui a fait l'objet de l'ajout des noms de 14 criminels de guerre en 1978 marque les rivalités : cela apparaît comme une manière de légitimer la guerre qui a été menée, et de réaffirmer une forme d'impérialisme. Parallèlement, la Corée du Sud attire le regard des autres pays du monde. Du point de vue économique, on admire le soulèvement du pays : l'Etat a fait preuve d'une capacité d'adaptation extrêmement forte face au commerce mondial. Sous Park Chung Hee, on commençait à observer que la sidérurgie était un secteur qui s'épuisait. Alors le pays s'est lancé dans la construction navale, secteur dans lequel elle occupe aujourd'hui l'une des premières places mondiales et qui a contribué à son miracle économique. On voit aussi que de nombreuses FTN coréennes rayonnent à travers le monde, ayant été capable de s'adapter au monde moderne : Samsung et LG font parti des marques les plus omniprésentes. Par exemple, aux Etats-Unis, Samsung représentait 36% du marché des smartphones en 2017, dépassant

même le géant Apple. Cela souligne le rayonnement du modèle des 'chaebols', hommes d'affaires Coréens. Du point de vue international, on vante souvent l'ouverture du pays, économique puisque l'on la considère comme une des plus grandes puissances exportatrices, mais la Corée du Sud s'affirme aussi comme 'puissance altruiste' à l'étranger. En 2009 elle rejoint le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, il s'agit du deuxième pays Asiatique après le Japon. Après avoir pendant longtemps reçu l'aide des autres pays développés, elle y participe désormais, consacrant 0,14% de son PNB en 2016. Son aide publique au développement a atteint presque 2 millions de dollars en 2016, la classant 19ème sur 29 au sein de l'OCDE. Ainsi, cela donne l'impression que le pays tente de s'aligner sur les autres pays développés traditionnels et de s'affirmer comme tel. Quant à Taiwan, elle séduit fortement par sa capacité à s'être démocratisée. Elle était à la base établie comme un régime autoritaire : Tchang avait le contrôle absolu en politique : il était le président de la République et du Guomindang, unique parti à l'époque, et exerçait un culte de la personnalité sans lieu s'accélération dans les années 1950 à 1960. De plus, la plupart des membres du Parlement étaient élus à vie, et une répression sans fin était effectuée. La population locale de l'île était persécutée, les communistes étaient victimes d'une chasse, notamment marquée par la 'Terreur Blanche' de 1950 à 1987 pendant laquelle ont eu lieu 4500 exécutions. Cependant peu à peu dès les années 1980, la dictature commence à s'éteindre. En effet, sous le fils de Chiang Kai Shek, Chiang Ching Kuo, dans les années 1980 l'île connaît une transition démocratique progressive dans un contexte d'émergence des classes moyenne revendiquant plus de libertés et de montée de l'opposition démocratique. Il reconnaît et accepte en 1986 l'existence du parti d'opposition, et le pays passe au multipartisme dans les années 1990. La loi martiale mise en place depuis 1949 prend fin en 1987, et les libertés évoluent de façon draconienne : en 1987, Chiang Ching Kuo met fin à la censure, et en 1992, Lee Teng Hui réforme le code pénal, mettant fin au délit de complot contre l'Etat, c'est-à-dire qu'il met en place une liberté de presse. Ainsi elle est considérée aujourd'hui comme l'un des plus grands succès démocratiques du XXème siècle, et elle n'en arrête pas : son processus de démocratisation persiste, elle représente un modèle démocratique en Asie. Notamment elle s'affirme comme pays ouvert quant aux droits de l'Homme. En 2017, elle est le premier pays d'Asie à légaliser le mariage homosexuel, grâce à l'ampleur qu'a pu prendre sa société civile ainsi que la volonté du pays d'être vu comme un pays moderne, jeune et ouvert. Par conséquent, il est visible que les Etats de l'Asie Orientale rivalisent entre eux pour avoir une meilleure place et vision dans le monde, luttant pour mettre en valeur leurs atouts.

D'autre part, les rivalités autour du soft power sont liées en particulier à son aspect culturel. Hu Jintao, chef du parti en République Populaire de Chine a affirmé en 2006 : « L'accroissement du rôle international de notre pays et son influence devront s'exprimer par le biais d'un hard power dont relèvent l'économie, la science et la technologie, la défense, ainsi que par le soft power, dont relève la culture » : ainsi, il affirme que la République Populaire de Chine se lance désormais dans une compétition ayant pour but de se démarquer sur la scène internationale, devenue aujourd'hui l'un de ses enjeux majeurs. De nos jours, on caractérise souvent la culture chinoise par ses grands monuments, ses nombreux arts et sports : ainsi, quelques exemples seraient la Grande Muraille de Chine, l'Opéra de Pékin, la philosophie confucéenne, le genre CPOP, les arts martiaux Chinois... On aurait parfois l'impression que la République Populaire de Chine cherche à être omniprésente dans le monde en tentant de répandre sa culture dans le monde entier. Ainsi, on a pu observer depuis 2004 la multiplication des instituts Confucius, visant à instruire le Chinois et à susciter de l'intérêt pour la culture Chinoise : on en recense 510 répartis dans 140 pays en 2016, financés par l'agence Hanban. Il existe aussi un exemple concret de cela en France : ce sont les autorités chinoises qui ont investi afin de permettre l'ouverture et l'installation de Sections Internationales Chinoises dans 13 lycées français aujourd'hui, proposant plus d'un tiers de cours en Chinois à leurs étudiants. Ainsi on peut voir une implication réelle de l'Etat pour s'affirmer culturellement à l'international, tentant d'être omniprésent. Cependant, la République Populaire de Chine n'est pas la seule, tous les autres pays d'Asie Orientale s'y sont aussi lancés : on peut observer en particulier la Corée du Sud, dont la culture est particulièrement en émergence avec la popularité de sa cuisine et du genre KPOP, ou bien le Japon avec le succès du manga, du style geisha... Eux aussi ont mis en place leurs stratégies afin de promouvoir leur patrimoine. Par exemple, l'État de Corée du Sud a mis en place dans les années 1990 des réformes visant à promouvoir la culture. En 1995 est votée la loi pour la promotion du cinéma, visant à rendre la fiscalité plus avantageuse pour attirer les investissements dans le secteur de la culture. Quant au Japon, il s'est ouvert très tôt à l'international, en exportant ses produits culturels de qualité dans de nombreux pays développés, comme les Etats-Unis : ainsi, durant les 30 dernières 30 années, on a pu observer l'essor des Transformers, Pokémon... Il a su séduire le public étranger grâce tout en vantant le prestige du pays : par exemple, Astroboy datant de 1968 met en avant le développement et la modernité que le Japon connaît à cette époque. Ainsi l'exportation des mangas et des dessins animés en particulier a été bénéfique à l'image à l'international du Japon, vu aujourd'hui comme pays

sympathique, d'où l'expression 'Cool Japan'. Taiwan aussi tente de se distinguer grâce à sa culture : sa culture populaire a connu dans les années 2000 un énorme succès, notamment dans l'industrie du cinéma, avec le succès phénoménal du drama *Cape No.7*, et dans le domaine de la musique, puisque Taiwan est l'un des moteurs de la mandopop, avec l'importance de ses célébrités telles que la chanteuse Jolin Tsai, considérée parfois comme la Beyoncé Taïwanaise. D'autre part, la culture Taïwanaise s'exporte fortement de nos jours, notamment dans le milieu culinaire : le 'bubble tea' s'est standardisé, rivalisant désormais avec les firmes populaires telles que Starbucks Coffee, et les plats traditionnels tofus puant gagnent en visibilité.

Cette compétition est celle est bien réelle : on a pu observer depuis les années 2000 de nombreuses reprises culturelles, témoignant ainsi de rivalités. On peut observer entre les pays d'Asie Orientale de nombreuses reprises dans le cinéma, à travers les dramas, notamment entre Taiwan, la République Populaire de Chine, la Corée du Sud et le Japon. Par exemple, la série 'Mother' de la chaîne TVN a fait l'objet d'une reprise par le Japon. Ces pays reprennent des œuvres populaires, et les réadaptent selon leur culture. Au-delà du but de sécuriser un produit de qualité que le public appréciera, il y a aussi la volonté de faire mieux que le travail précédent, et réaliser les attentes du spectateur.

En outre, la compétition culturelle en Asie Orientale se traduit par l'importance des tensions ethniques anciennes, toujours persistantes. Le Japon, la République Populaire de Chine et la Corée sont connus comme pays xénophobes.

Cela s'explique par la longue histoire qui les relie. Le Japon conquérant du XXème siècle a longtemps occupé la Corée du Sud et certaines régions de République Populaire de Chine comme la Mandchourie de façon intense et violente. Par exemple, ils ont subi une assimilation forcée qui a été très mal vécue. En effet, le coréen a été considéré comme un dialecte Japonais banni : jusqu'à la fin des années 1940 suite à des protestations, les Coréens ont été forcés de parler le Japonais et de choisir des prénoms et noms dans cette langue. De plus, ils ont été la cible d'atrocités comme l'abus contre les 'femmes de réconfort'. Il s'agit de femmes originaires des colonies Japonaises ayant été utilisées comme esclaves sexuelles pour les soldats Japonais. Un symbole marquant de ce phénomène a été le massacre de Nanjing en République Populaire de Chine en 1937, où entre 20 000 et 80 000 enfants et femmes ont été violés par l'armée impériale Japonaise. Ce phénomène s'est d'autant plus accentué au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi aujourd'hui de nombreux mauvais sentiments et tensions ethniques persistent entre les pays, malgré les tentatives d'excuses officielles du Japon. Le

nationalisme de ces Etats est bien trop puissant pour laisser passer de tels événements. Ces tensions sont visibles au sein des sociétés-mêmes : celles-ci éprouvent un sentiment de supériorité face à l'autre, des insultes et des discriminations sont effectuées entre elles... Dans un cadre plus officiel, la discrimination reste visible. On remarque des réformes visant certains groupes ethniques en particulier. Par exemple, depuis 2013, les écoles publiques Coréennes au Japon ne reçoivent plus de subventions publiques. On voit alors que les Coréens ne sont pas la bienvenue au Japon. En outre, on peut remarquer le racisme des Japonais envers les minorités d'immigrés originaires de Chine continentale, ethnie étrangère la plus représentée au Japon. ces derniers sont la cible de sentiments de méfiance : ils sont décrits comme une population dangereuse, plus probable de commettre des crimes. Cela se fait aussi dans le sens inverse aussi en Chine contre les populations japonaises, aussi bien chez les vieilles que chez les jeunes générations. Il n'est pas rare d'entendre en République Populaire de Chine des injures comme 'Petits Japonais' ou 'Démon japonais'. Une forte illustration de cela est la manifestation Anti-Japonais de 2005 dans plusieurs grandes villes Chinoises comme Shenzhen et Guangzhou, pendant laquelle se sont réunis les manifestants grâce aux réseaux sociaux. Ceux-ci s'opposaient à plusieurs problèmes Japonais, et en particulier à la proposition au Japon pour devenir membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU. Cela passait en particulier par le boycott de produits Japonais, avec la vandalisation d'entreprises Chinoises en lien avec le Japon et la destruction de panneaux publicitaires de produits Japonais.

Toutes ces tensions ethniques sont exacerbées par un nationalisme renforcé. C'est le cas de décisions des Etats parfois peu diplomatiques : le révisionnisme dans l'éducation, très fort sous Shinzo Abe occulte des manuels scolaires une grande partie des atrocités qu'a commis le Japon impérial. Ainsi, les jeunes générations ne réalisent que très peu l'ampleur des crimes de leur pays, les prenant plus à la légère,

ce qui pose le risque d'aggraver les oppositions face aux autres populations d'Asie Orientale que le Japon a précédemment conquis. De même dans l'éducation en Corée du Sud, on met en avant au jeunes la grandeur de leur pays, parfois allant jusqu'à les vanter comme la 'race supérieure', d'où leur mépris fort pour les autres ethnies asiatiques. Ainsi, l'Asie Orientale se présente comme une région où les pays s'affrontent aussi par la question de la race.

---

Par conséquent, l'Asie Orientale est bel et bien le théâtre de compétitions économiques. On parle de 'paradoxe asiatique' car les pays sont à la fois partenaires économiques et concurrents : aucun n'entend céder sa place, d'où les risques de guerre économique et les boycotts. Cependant, ces rivalités existent aussi sur le plan politique : des séparations sans réunification envisageables, des luttes géopolitiques sans fin, un nationalisme en émergence, et la question insoluble de la militarisation. Finalement, il ne faut pas négliger l'importance des rivalités culturelles entreprises par ces pays : elles passent par une course intense au soft power, à la recherche d'une image puissante et persuasive à l'étranger, et aussi par l'importance des tensions ethniques entre leurs populations.

Toutefois, on peut observer en ce début de siècle des relations plus sereines entre les Etats d'Asie Orientale, notamment avec la stratégie du pivot suivie par la Corée du Sud, qui entreprend des relations trilatérales avec le Japon et la République Populaire de Chine, initiative du psdt Roh Moo-Hyun. Cela a pour but d'assurer les équilibres en Asie Orientale. Ainsi, il lance l'initiative d'un premier sommet en 2004 entre les trois pays qui à partir de 2008 devient annuel. Cela a alors mené en 2011 à la création du TCS, ayant pour but de but « promouvoir la paix et la prospérité commune entre les trois États ».

**Ont collaboré à cette Lettre, outre les intervenants dans les débats**

**MARIE-CLOTILDE HINGRAY, FRANÇOIS-XAVIER MARTIN, JANINE RECHTER, MARIELLE VICHOT**